Montréal jeudi 23 décembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 63 84 pages 5 cahiers **Pluie verglaçante, Max. 8 Min. -19** **65¢** taxes en sus - Édition provinciale **75¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



PAR EXCEPTION, NOTRE NUMÉRO DU SAMEDI SERA PUBLIÉ DEMAIN

LP2
LE GUIDE POUR SORTIR ENTRE NOËL ET LE JOUR DE L'AN



LES MOQUETTES COQUETTES

À LIRE :
OUPS
UN CAHIER DE HUIT PAGES INTERDIT AUX ADULTES

LES VENDEURS D'ALCOOL MIEUX PAYÉS EN ONTARIO

Les employés de la LCBO gagnent près de 30 % de plus que ceux de la SAQ

STÉPHANE PAQUET

Comme les amateurs de vin en mal de bonnes bouteilles, les grévistes de la SAQ auraient tout intérêt à aller en Ontario. Les vendeurs de vin et spiritueux y sont beaucoup mieux payés.

Selon les calculs effectués par *La Presse* à partir des conventions collectives, l'écart est de près de 30 % pour les employés permanents, qu'ils soient caissiers ou conseillers.

Ainsi, le caissier de la SAQ au sommet de l'échelle salariale gagne 16,86 $ l'heure comparativement à 21,80 $ pour l'employé de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO).

›Voir ALCOOL en page A6

Les otages français rentrent enfin chez eux



PHOTO PATRICK KOVARIK, AFP

Hier, à l'aéroport militaire de Vélizy-Villacoublay, près de Paris, Georges Malbrunot, un des Français pris en otages pendant 124 jours en Irak, a été embrassé par sa mère quelques instants après être descendu de l'avion qui le ramenait chez lui en compagnie de son collègue Christian Chesnot. Le président de la République, Jacques Chirac, l'air réjoui, assistait à la scène. Les détails en page A24.

CONFLIT DANS LA LNH

« Il n'y aura pas de saison »

Vincent Damphousse confirme que les joueurs ne soumettront pas d'autre offre

RICHARD LABBÉ

Vincent Damphousse, membre du conseil exécutif de l'Association des joueurs de la LNH, ne se berce plus d'illusions : il n'y aura pas de hockey cette saison.

« Les propriétaires veulent se réunir pour annuler la saison, et ce n'est pas surprenant, a affirmé à *La Presse* le joueur de l'Avalanche du Colorado, hier. On sait déjà ce qu'ils ont pensé de notre dernière offre... Je suis convaincu qu'il n'y aura pas de saison. Il n'est plus minuit moins une présentement ; il est minuit, tout simplement. »

Damphousse n'a pas été étonné d'apprendre hier que la LNH prévoit la tenue d'une importante réunion des gouverneurs, le 14 janvier à New York. La plupart des observateurs s'entendent pour dire que c'est à cette date que les dirigeants du circuit, sur la recommandation du commissaire Gary Bettman, décideront de mettre une croix définitive sur la saison 2004-2005.

En attendant, il n'y a aucune autre rencontre à l'horaire entre l'Association des joueurs et les dirigeants du circuit, ce qui laisse présager le pire.

›Voir LNH en page A6

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Les grévistes devant la SAQ sont démoralisés. Y'en a même qui songent à aller s'acheter un petit remontant.

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CHUM

Daniel Johnson favorise lui aussi Saint-Luc

Ébranlé par le lobby en faveur d'Outremont, Jean Charest reporte sa décision

DENIS LESSARD

QUÉBEC – L'ancien premier ministre Daniel Johnson propose, dans un nouveau rapport commandé par le gouvernement, de garder le cap sur le choix de Saint-Luc comme lieu du futur hôpital universitaire francophone à Montréal.

Mais après avoir reçu ce rapport, il y a deux semaines, le cabinet de Jean Charest a subitement décidé de reporter la décision du gouvernement.

Bien que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, ait été prêt à déposer son mémoire en faveur du choix de Saint-Luc, on a décidé de ne pas entamer cette discussion au Conseil des ministres et elle a été reportée à une date indéfinie, en janvier prochain.

De plusieurs sources, *La Presse* a appris que le premier ministre Jean Charest est plutôt ébranlé par le lobby en faveur d'Outremont pour y loger le futur CHUM.

›Voir CHUM en page A6

À quatre jours du vote, les Ukrainiens sont bombardés de scénarios catastrophe

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
ENVOYÉE SPÉCIALE
EN UKRAINE

KIEV – Sur la vaste avenue centrale de Kiev, le village de tentes plantées par les partisans du chef de l'opposition, Viktor Iouchtchenko, se dresse désormais dans le silence. À quatre jours de la reprise des élections présidentielles ukrainiennes, ordonnée à la suite du scrutin frauduleux de novembre, la foule euphorique s'est évaporée comme par magie, hier. Les hordes sont retournées dans les profondeurs du métro, où une véritable mer de manteaux avance centimètre par centimètre, dans des couloirs où l'on peut à peine se retourner.

Pour les gens de Kiev, la légendaire placidité ukrainienne est toutefois plus trompeuse que jamais.

›Voir UKRAINE en page A11

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bandes dessinées	ACTUEL 9
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 12
Feuilleton	ACTUEL 9
Forum	A 20 à 22
Horaire télévision	ACTUEL 6
Loteries	A 7
Mots croisés	ACTUEL 8 et 9 et SPORTS 8
Mot mystère	ACTUEL 8 et 9
Observateur	AFFAIRES 10
Petites annonces	AFFAIRES 10 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 22, 23

Météo
Pluie verglaçante, maximum 8, minimum -19, plus de détails en page SPORTS 12

6 21924 98765 1



APRÈS ABOU GHRAIB
LE SCANDALE DE GUANTANAMO
PAGE A24

3274443

50% SUR NOS MONTURES
voir détails et sélection en succursale
GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com
3274444
Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt
Sur approbation de crédit.
Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

ACTUALITÉS

Les cols bleus déboutés

La Cour supérieure confirme la validité de leur nouvelle convention collective

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les cols bleus montréalais ont échoué dans leur tentative de faire annuler leur nouvelle convention collective devant les tribunaux, le juge Maurice E. Lagacé, de la Cour supérieure, concluant que plusieurs arguments du syndicat ne tenaient pas la route.

Le juge de la Cour supérieure a rendu hier en fin de journée une décision lourde de conséquences pour les relations de travail entre la Ville de Montréal et ses 6200 cols bleus. Autant la Ville que le syndicat comptent faire leurs commentaires aujourd'hui.

Déçus par la décision de l'arbitre, les cols bleus fondaient beaucoup d'espoir sur cette démarche devant les tribunaux. Les dirigeants syndicaux avaient même demandé aux syndiqués de rester calmes en attendant ce jugement.

Mais le juge Lagacé rejette un à un les arguments avancés par le syndicat pour remettre en question la sentence de l'arbitre Gilles Lavoie. « Après avoir considéré et analysé l'ensemble de la sentence arbitrale de différend, la Cour n'y trouve aucune erreur justifiant une intervention », peut-on lire.

Le juge ajoute que la décision de l'arbitre est « bien mûrie » et que celui-ci « s'instruit correctement sur le droit qui encadre son mandat ». Dans sa requête déposée en octobre dernier, le syndicat soutenait plutôt que l'arbitre avait commis des erreurs de droit rendant une décision « déraisonnable ».

Le syndicat avait violemment critiqué la sentence arbitrale, l'a qualifiant même de « torchon ». Les leaders syndicaux avaient déclaré que la décision de l'arbitre ouvrait la porte à la sous-traitance, qu'elle imposait injustement des baisses de salaires et qu'elle menaçait le régime d'assurance collective.

Cette décision a déjà suscité de des réticences chez les cols bleus, notamment dans l'arrondissement de Ville-Marie où des employés ont refusé de travailler il y a deux semaines rendant les trottoirs du centre-ville glissants et dangereux.

Les problèmes se sont aussi étendus, dans une moindre mesure, aux arrondissements de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve et du Sud-Ouest. L'entrée en vigueur d'un nouveau mode d'affectation à des tâches par des contremaîtres plutôt que par des cols bleus avait alors mis le feu aux poudres.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Le syndicat des cols bleus avait violemment critiqué la sentence arbitrale, la qualifiant même de « torchon ». Le bureau de direction compte commenter le jugement aujourd'hui.

Le jugement déposé hier déboute en entier les arguments plaidés par le syndicat devant la Cour supérieure. Le juge conclut notamment que l'arbitre était en droit d'imposer une première convention collective plutôt qu'un renouvellement, ce qui détermine, entre autres, la durée de la convention collective.

« Le syndicat cherche, ici, ni plus ni moins, à reporter sur le dos de l'arbitre son propre entêtement à ne pas avoir dévié d'une proposition inacceptable », écrit le juge. Le juge soutient d'ailleurs que le reproche sur la durée excessive de la convention collective « ne tient pas la route ». Le syndicat soutenait que la convention collective devait être de trois ans alors que l'arbitre a imposé une durée de six ans.

La décision arbitrale a déjà suscité des réticences chez les cols bleus, notamment dans l'arrondissement de Ville-Marie où des employés ont refusé de travailler il y a deux semaines, rendant les trottoirs du centre-ville glissants et dangereux.

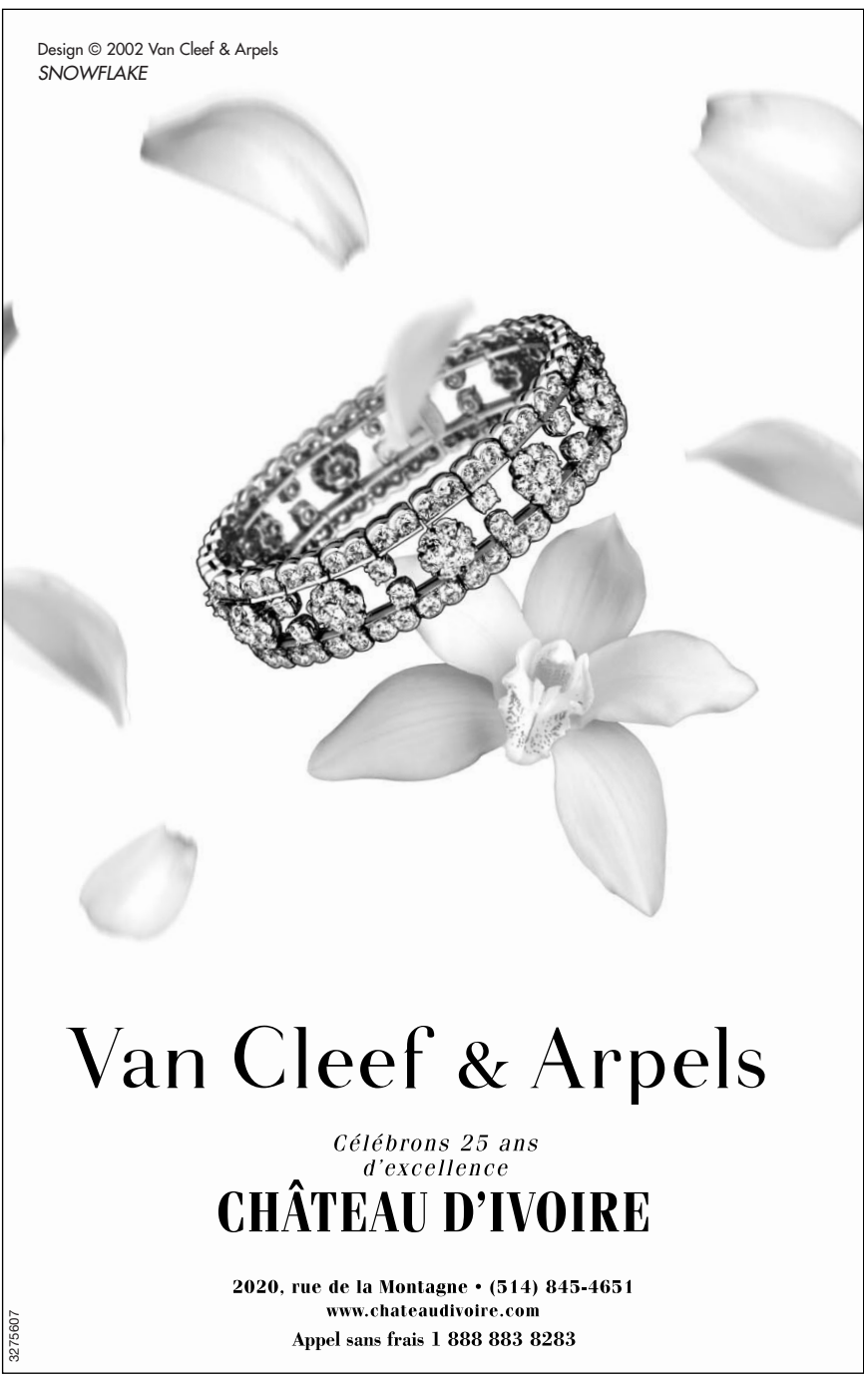
Le juge confirme d'ailleurs que l'arbitre était en droit de faire une harmonisation comportant des hausses des taux horaires pour certains et des baisses pour d'autres. Il ajoute aussi que, contrairement aux affirmations du syndicat, l'arbitre n'a pas accepté la meilleure offre, mais qu'il a préféré la preuve de la partie patronale.

Le juge conclut donc qu'il est « injuste » de reprocher à l'arbitre de ne pas avoir tenu compte des arguments du syndicat. « Quel choix laisse-t-on à l'arbitre, alors que le Syndicat ne prévoit aucune proposition alternative pour atteindre à coup sûr une harmonisation à coût nul », écrit-il.

Le juge estime aussi que l'arbitre n'a pas outrepassé son mandat bien qu'il ait été « piégé par le plan de match du syndicat ». « Malgré une tâche difficile, il rend la sentence la plus équitable qu'il peut rendre et tient compte de la preuve offerte tant par le Syndicat que par la Ville », résume-t-il.

Le juge Lagacé termine sa décision en mentionnant que « contrairement aux solutions négociées de bonne foi, l'affrontement en arbitrage ou à la Cour risque, plus souvent qu'autrement, de faire un perdant ».

Reste maintenant à voir l'attitude de la Ville et du syndicat qui devront cohabiter avec cette convention collective jusqu'au 31 août 2007.



Transports Québec conseille de rester à la maison

SARA CHAMPAGNE

Transports Québec conseille aux automobilistes « d'éviter de prendre la route durant les tempêtes des prochains jours, à moins que cela ne soit absolument nécessaire ».

Le Ministère demande aux usagers de la route de redoubler de prudence à l'approche de Noël, car la météo des prochains jours promet de nous en faire voir de toutes les couleurs. Au moment de mettre sous presse hier soir, un avertissement de pluie verglaçante était maintenu par Environnement Canada. Plusieurs autoroutes du Québec étaient glacées ou enneigées par endroits, notamment la 13 et la 20.

Au sud de Montréal, le pont Champlain était glacé. C'était le cas également de l'autoroute 30, à la jonction des autoroutes 10 et 20, où les automobilistes devaient composer avec une chaussée glacée par endroit.

Au nord de Montréal, plusieurs routes sont enneigées et devraient l'être encore ce matin. C'est le cas de l'autoroute des Laurentides et de la 640 à certains endroits. L'autoroute des Laurentides était enneigée de Sainte-Thérèse à Sainte-Agathe. Finalement, la 125 était enneigée dans le secteur de Mascouche.

Et les automobilistes ne sont pas au bout de leurs peines. De la neige se changeant en grésil ou en pluie verglaçante devrait s'abattre sur la région de Montréal aujourd'hui. Le mercure devrait monter jusqu'à 8 degrés Celsius dans le sud-ouest de la province. Dans l'ouest de la province, les gens pourraient recevoir plus de 30 millimètres de pluie.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

De la neige se changeant en grésil ou en pluie verglaçante devrait s'abattre sur la région de Montréal aujourd'hui.

Environnement Canada prévoit un retour du temps glacial pour vendredi, avec des maximums variant entre -17 et -30 selon les endroits. Ce changement brusque des températures, ajouté à des rafales de vent entre 40 et 70 km/h, pourrait entraîner la formation de glace sur plusieurs routes du Québec.

Peu importe l'endroit où ils se trouvent au Québec, les usagers des routes ont un seul numéro de téléphone sans frais à composer pour des détails ou des informations à transmettre sur les conditions routière, le 1 888 355-0511, ou le (dièse) 0511, pour les abonnés de Bell Mobilité.

ANTI-INFLAMMATOIRES LE MALAISE S'AMPLIFIE



PHOTO MARIO TAMA, GETTY IMAGES

Des capsules de l'anti-inflammatoire Aleve, vendu aux États-Unis, de la famille du naproxène.

Des doutes sur un 4e produit

MATHIEU PERREAULT

Un quatrième anti-inflammatoire utilisé notamment dans le traitement de l'arthrite est soupçonné de causer des troubles cardiaques. Cette fois, c'est une étude clinique sur l'Alzheimer qui a fait surgir des doutes sur le naproxène, un médicament vieux de 30 ans qui augmenterait de 50 % le risque de problème cardiaque. Certains chercheurs ont avancé que des anti-inflammatoires aussi répandus que l'Advil ou le Motrin pourraient avoir le même effet.

Les spécialistes ont été unanimes hier : l'étude sur le naproxène, et celles qui ont associé le Celebrex et le Bextra à des troubles cardiaques la semaine dernière, sont très préliminaires et plusieurs analyses statistiques sont nécessaires avant que les rhumatologues abandonnent ces médicaments. Santé Canada révise pour le moment ses recommandations, et se limite à inviter les patients à consulter leur médecin. Le Celebrex était en 2003 le 11e médicament le plus vendu au Canada, et le naproxène le 25e, selon la firme IMS Health.

« Il est fort possible que le risque disparaisse une fois que ces études auront tenu compte des autres facteurs de risque cardiaque, comme le tabagisme, le poids ou les antécédents familiaux », explique le Dr François Couture, président de l'Association des rhumatologues du Québec, en entrevue dans son bureau d'Outremont. « De plus, il faut tenir compte des problèmes que ces médicaments résolvent. La classe de médicaments dont fait partie Celebrex réduit de moitié le risque d'hémorragie gastrique, un problème qui cause 1900 morts par année au Canada chez les patients qui prennent des anti-inflammatoires. »

Le chef du département de rhumatologie à l'hôpital Notre-Dame, Jean-Pierre Pelletier, abonde dans le même sens : « Il y a une hystérie collective sur les anti-inflammatoires. Je pense que Merck a pris la bonne décision en retirant Vioxx du marché en septembre, mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Je ne suis pas du tout convaincu que c'est toute la classe de médicaments qui pose des problèmes cardiaques. L'arthrite est de loin la maladie la plus fréquente, 15 % de la population en souffre, dont 60 % des plus de 60 ans ; il faut pouvoir la traiter. »

LES MÉDICAMENTS ANTI-ARTHRITE AU CANADA

(EN MILLIONS D'ORDONNANCES)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Naproxen	2,9	2,5	2,2	2,3	2,3	2,4
Vioxx	—	2,5	3,8	3,3	3,4	3,0
Celebrex	1,8	3,8	3,4	3,1	3,0	3,0
Bextra	—	—	—	—	0,3	0,6
TOTAL	10,2	12,8	13,6	13,2	13,5	13,6

LE NOM DES MÉDICAMENTS DANS LESQUELS IL Y A DU NAPROXÈNE, AU CANADA

APO-NAPROXEN	0882 ATX
NOVO-NAPROX	0982 NVP
NAPROSYN E	0193 ROC
NOVO-NAPROX EC	0401 NVP
GEN-NAPROXEN EC	1199 GN3
NU-NAPROX	1290 NU-
RATIO-NAPROXEN	0484 RAT
NAPROXEN	0683 PDO
APO-NAPROXEN SR	0299 ATX
NAPROSYN	0774 ROC
PMS-NAPROXEN	0394 P8I
RIVA-NAPROXEN	0300 RVA
NAPROSYN SR	0889 ROC
NAPROXEN	1097 SBX
NOVO-NAPROX SR	0400 NVP
RHODIAPROX	0198 RXP
NEO-PROX	0791 NE1
APO-NAPRO-NA	0889 ATX
APO-NAPRO-NA DS	0693 ATX
ANAPROX	0980 ROC
ANAPROX DS	0490 ROC
NOVO-NAPROX SOD	0988 NVP
NOVO-NAPROX SOD DS	0493 NVP
NAPROXEN-NA	0295 PDO
NAPROXEN-NA DF	1099 PDO
RATIO-SYNFLEX DS	0593 RAT
RATIO-SYNFLEX	0988 RAT

« Il est fort possible que le risque disparaisse une fois que ces études auront tenu compte des autres facteurs de risque cardiaque, comme le tabagisme, le poids ou les antécédents familiaux. »

Cancer du côlon

Toute l'affaire a commencé au début de la décennie, quand les autorités médicales américaines ont décidé de vérifier si les inhibiteurs de Cox-2, une sous-classe de médicaments anti-inflammatoires dont font partie Vioxx et Celebrex, peuvent prévenir le cancer. Les doses de ces essais cliniques étaient souvent supérieures à celles de la lutte à l'arthrite, et une augmentation du risque cardiaque a été remarquée dans quelques-unes d'entre elles.

Pour avoir le coeur net, les chercheurs ont commandité une grande étude sur le Vioxx, qui a découvert en septembre que le risque de trouble cardiaque double sous Vioxx. Son fabricant, Merck Frosst, l'a immédiatement retiré du marché. L'attention s'est alors portée sur le Celebrex, puis sur toute la classe des anti-inflammatoires. La semaine dernière, une étude sur le cancer avec des doses de Celebrex deux fois plus fortes que la normale a été interrompue après qu'un risque cardiaque deux fois plus élevé eût été relevé. Et mardi, une étude sur l'Alzheimer avec le naproxène, un anti-inflammatoire plus ancien, a été interrompue après qu'un risque cardiaque 50 % plus élevé eût été relevé.

Fait à noter, l'étude sur le naproxène incluait aussi le Celebrex, pour qui aucun effet cardiaque n'a été noté. Le risque cardiaque du naproxène a été identifié le 10 décembre, mais les chercheurs ont jugé qu'il n'était pas inquiétant ; leur analyse a changé après les inquiétudes générées par les doutes sur le Celebrex. Contrairement à l'étude sur le Vioxx, les données sur le Celebrex et le naproxène n'ont pas subi d'analyse statistique pour écarter les autres causes de problèmes cardiaques, comme le tabagisme ou l'obésité, une étape fondamentale en recherche médicale.

Ironiquement, l'étude qui a signé l'arrêt de mort du Vioxx a aussi découvert qu'il prévient le cancer du côlon d'une manière plus forte que tout autre médicament, selon le *New York Times* d'hier. « Les médicaments ne sont jamais inoffensifs, dit le Dr Couture. Il faut toujours surveiller comment le patient réagit. Mais parfois, les bénéfices l'emportent sur les inconvénients. On condamne une classe de médicaments qui sont très prometteurs pour prévenir le cancer, et qui ont des bénéfices importants pour le traitement de l'arthrite, sur la base d'informations beaucoup moins rigoureuses que les études qui sont nécessaires pour l'approbation d'un nouveau médicament. Je ne veux pas qu'on cache des données, mais il faut baser la médecine sur des faits établis, pas des conjectures. »

Un médicament « difficile à remplacer »

NICOLAS BÉRUBÉ

Des médecins qui prescrivent régulièrement le naproxène se grattaient la tête hier pour identifier un médicament aussi efficace pour combattre les inflammations. Selon eux, le naproxène, qui est utilisé depuis plus de 25 ans, serait très difficile à remplacer.

« C'est l'un des anti-inflammatoires que l'on prescrit le plus, explique la docteure Nguyen Nhu, du CLSC Samuel-de-Champlain, à Longueuil. Avec le retrait du Vioxx et du Celebrex, on n'a pas tellement d'autres choix. Cela dit, il est de notre devoir d'aviser les patients des effets secondaires. »

Selon le Dr Clifford Blais, médecin généraliste, des données plus poussées seront nécessaires pour permettre aux professionnels de la santé d'évaluer les risques réels du naproxène. « Par exemple, l'étude ne nous dit pas si les femmes qui prennent du naproxène de temps en temps pour apaiser des douleurs menstruelles sont également à risque. Le rôle du médecin, c'est d'évaluer les risques cardiaques du patient et d'évaluer la qualité de vie qu'il a en prenant ces médicaments. Il y a des gens pour qui ces médicaments sont essentiels. Ces gens-là sont incapables de vivre en prenant juste une Tylenol. »

André Chabot, directeur général de la Société d'arthrite, a tenu à nuancer hier l'information selon laquelle le naproxène pourrait augmenter les risques d'accidents cardiovasculaires chez certains patients.

« Pas partir en peur »

« Si un patient a une condition cardiaque, il devrait en parler avec son médecin. Il y a peut-être lieu de changer la prescription ou de changer de médicament. Il faut voir quelle dose a été donnée. C'est cela qui fera la différence. Il ne faut pas partir en peur. »

Depuis sa mise en marché en 1976, les médecins prescrivent le naproxène aux patients qui souffrent d'arthrite, de douleurs aux articulations ou de crampes menstruelles. Le naproxène est très populaire parce qu'il a moins tendance à causer des ulcères d'estomac que d'autres anti-inflammatoires. Cet avantage en fait l'un des anti-inflammatoires les plus prescrits chez les personnes âgées.

Le Dr Blais indique que cette mise en garde sur le naproxène pourrait toucher un grand nombre d'utilisateurs, qui consomment le médicament sur une base régulière. « Beaucoup de gens qui font de l'arthrite prennent du naproxène tous les jours. Il est clair que cette mise en garde les concerne. »

Selon lui, ces nouvelles données sur le naproxène arrivent à point nommé. « Les gens ont fait une croix sur le Vioxx et sur le Celebrex, alors c'est une bonne chose de savoir qu'il y a des risques avec le naproxène, parce qu'on était tenté d'en prescrire davantage. Une chance qu'il nous reste le Motrin ! »

ACTUALITÉS

Émanations suspectes à l'hôpital de St-Hyacinthe

SARA CHAMPAGNE

Aux prises avec un sérieux problème de moisissures depuis 2001, le centre hospitalier Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe, n'est pas au bout de ses peines.

Cette fois, c'est l'édifice neuf de quatre étages qui serait à l'origine des problèmes.

Des émanations d'origine inconnue ont forcé jeudi dernier l'évacuation du service des soins intensifs de l'hôpital, incommodant le personnel et les patients, dont certains étaient intubés, selon des informations recueillies par Radio-Canada.

Un laboratoire nouvellement aménagé pourrait être à la source du problème.

Au mois de septembre dernier, l'hôpital de 12 étages, infesté de champignons, était vidé pour être décontaminé.

Les patients avaient alors été transférés dans des bâtiments temporaires et dans l'immeuble nouvellement construit.

En mars 2003, le ministre de la Santé, François Legault, avait annoncé un vaste projet de restauration de l'hôpital au coût de 120 millions. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'en mars 2005 et visent à enrayer la contamination de l'enveloppe du bâtiment.

Toujours selon Radio-Canada, une équipe d'infirmières travaillant le soir dénoncerait le fait que l'hôpital ait attendu deux jours avant d'évacuer le service des soins intensifs.

Après avoir fait venir les pompiers à deux reprises et appelé la Commission de la santé et de la sécurité du travail, les employés ont finalement pu évacuer leurs patients dans une autre salle.

Pour l'instant, une trentaine d'opérations ont été remises à plus tard en raison de ces nouveaux problèmes.

Prix de l'électricité

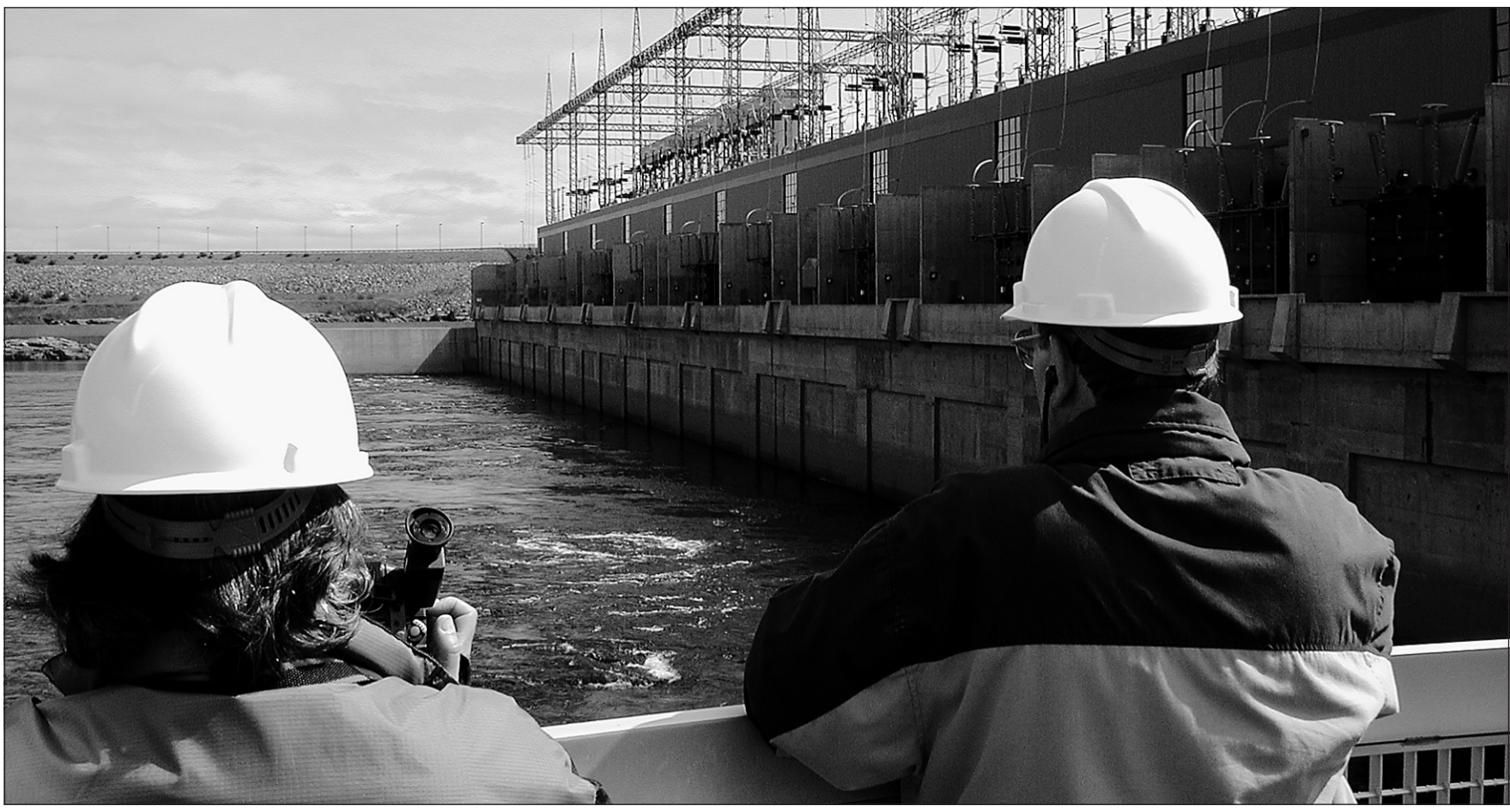


PHOTO MARIO FONTAINE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le barrage LG-1, à la Baie-James. Selon Hydro, même si l'électricité qu'on produit dans les trois centrales de cette région ne coûte que 1,58 cent le kilowattheure, ce n'est pas le prix de revient de toute l'électricité produite au Québec.

Les consommateurs invitent Hydro à plus de transparence

PIERRE SAINT-ARNAUD
PRESSE CANADIENNE

Les groupes de consommateurs estiment qu'Hydro-Québec doit être amenée à faire preuve de plus de transparence.

L'Union des consommateurs n'a pas été surprise, mercredi, d'apprendre que l'électricité de la Baie-James, vendue 2,78 cents aux consommateurs québécois, ne coûte que 1,58 cent le kilowattheure à produire. « Ce sont des données qui étaient restées secrètes », a noté Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs.

Option consommateurs, de son côté, a qualifié cette situation d'anormale, d'autant plus qu'environ 40 % de l'électricité consommée par les Québécois provient de la Baie-James.

L'Union des consommateurs a noté que l'argument ne peut être invoqué devant la Régie de l'énergie puisque la division production d'Hydro, contrairement à celles du transport et de la distribution d'électricité, est exclue du mandat de l'organisme réglementaire.

Mais l'Union entend aussi contrer ce qu'elle appelle la désinformation de la société d'État.

« Quand on nous dit qu'il s'agit là d'une subvention (pour le bloc patrimonial d'électricité vendu à rabais aux Québécois), on nous ment. Les chiffres dévoilés aujourd'hui le démontrent. On se fait bourrer ! » a affirmé M. Tanguay.

Hydro-Québec a tenté pour sa part de remettre les pendules à l'heure. « Le 1,58 cent par kilowattheure est pour trois centrales de la Baie-James, et non pour les 18 (au Québec) », a dit Christine Martin, porte-parole d'Hydro.

« C'est un ordre de grandeur qui demeure correct pour ces trois centrales », a-t-elle dit, ajoutant que les données seront différentes une fois terminés les travaux de la centrale Eastmain-1 et la dérivation partielle de la rivière Rupert.

« Le coût de production de l'ensemble du parc d'Hydro-Québec est de 2 cents », a indiqué Mme Martin. Elle a souligné qu'Hydro devait aussi tenir compte de ses coûts d'entretien et de ses investissements afin de déterminer le prix de l'électricité.





PHOTO BOB SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE©

Les parents qui travaillent entre Noël et le jour de l'An doivent prendre des congés, recourir aux services d'une gardienne, ou lancer un appel à la famille ou aux amis.

La fermeture des garderies aux Fêtes donne des maux de tête aux parents

SARA CHAMPAGNE

Depuis le début du mois de décembre, le ministère de la Famille est inondé d'appels provenant de partout au Québec, de parents s'insurgeant contre la fermeture des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies durant le temps des Fêtes.

« C'est un vrai casse-tête pour plusieurs familles parce que Noël et le jour de l'An tombent un samedi cette année. Plusieurs parents doivent travailler entre les deux fêtes et ne savent pas à qui confier leurs enfants », a admis un fonctionnaire du Ministère sous le couvert de l'anonymat.

Il reconnaît que peu de solutions de rechange s'offrent aux parents. Certains doivent prendre des congés, d'autres des vacances ou, en désespoir de cause, lancer un appel à la famille ou aux amis.

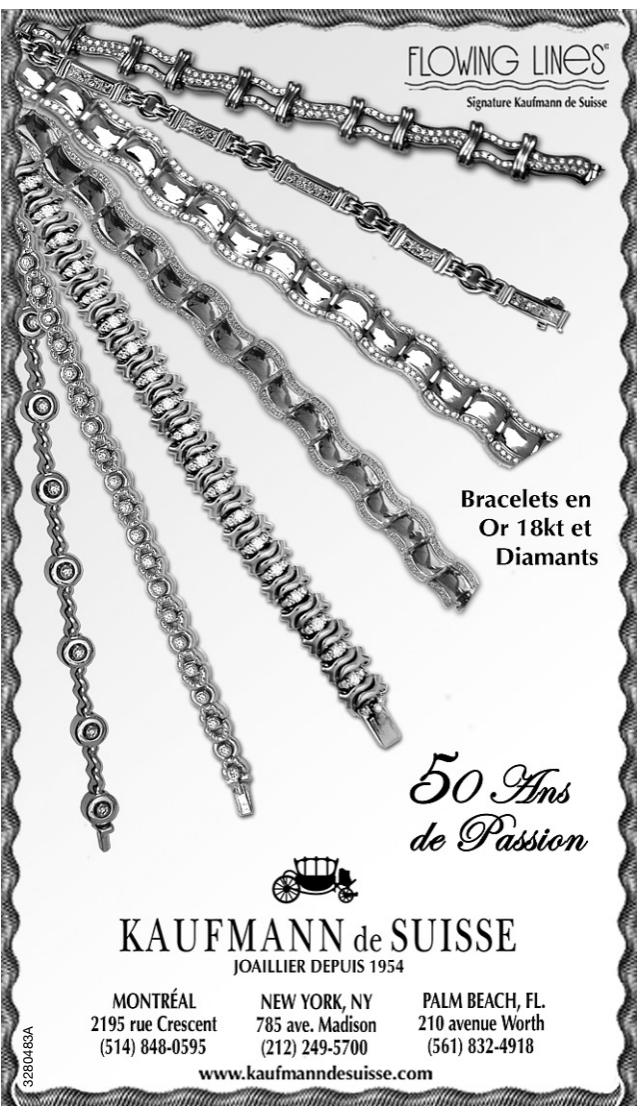
« À quand la conciliation travail-famille ? » lance sur un ton ironique un père de famille de l'est de Montréal, qui préfère ne pas être identifié de peur de perdre sa place en garderie, si difficilement acquise. L'homme raconte que son CPE est fermé à compter d'aujourd'hui jusqu'au 3 janvier. Il devra empiéter sur ses vacances d'été pour être à la maison avec son fils de 2 ans la semaine prochaine. « Je ne peux quand même pas l'amener *travailler* avec moi au bureau », ajoute le père de famille qui travaille dans le secteur de la vente.

Au Québec, les services de garde ne sont pas assujettis à une réglementation en matière de jours fériés. C'est en quelque sorte du cas par cas et les CPE et garderies n'ont pas de compte à rendre au Ministère. Normalement, une entente contractuelle est signée entre les parents et la garderie à l'inscription de l'enfant. D'autres services de garde choisissent de mener un sondage auprès des parents pour déterminer leurs besoins durant la période des Fêtes.

D'ici 2006, les façons de procéder en service de garde pourraient cependant évoluer. Le ministère de la Famille vient d'achever un sondage auprès de 14 385 familles québécoises, dont les résultats seront rendus publics au printemps 2005, afin d'identifier les besoins des parents. « Nous complétons présentement le parachèvement des 200 000 places promises au Québec. Ensuite, le Ministère va développer son réseau, c'est-à-dire s'ajuster aux besoins des travailleurs de soir, de fin de semaine et aussi aux besoins des enfants handicapés », a expliqué le responsable des communications au ministère, Claude Morin.

En attendant, les garderies subventionnées peuvent continuer de réclamer aux parents 7 $ par jour durant les congés fériés. Mais attention, précise M. Morin, l'argent doit servir, entre autres, à payer les vacances des éducatrices.

« Il ne faut pas oublier que les éducatrices ont elles aussi droit à des congés durant la période des Fêtes », a souligné Carole Paré, mère de famille qui siège au conseil d'administration de la garderie Chez Tantie, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, dans les Basses-Laurentides. Cette garderie subventionnée de 80 places sera fermée à compter d'aujourd'hui jusqu'au 6 janvier. À cet endroit, ce sont les éducatrices qui en ont fait la demande au conseil d'administration. « La moitié d'entre elles ont des enfants. Aucun parent, à ma connaissance, ne s'est plaint, mais c'est vrai que cela demande de l'organisation », a précisé Mme Paré.





• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • **LAVAL** CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 **VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Les vendeurs d'alcool mieux payés en Ontario

ALCOOL suite de la page A1

La différence est encore plus importante à l'embauche : l'écart est alors de 4,49 $ de l'heure.

Sur une base annuelle, la différence frôle les 10 000 $ pour le caissier au sommet de l'échelle qui travaille 38 heures par semaine : 33 315,36 $ pour le travailleur québécois contre 43 076,80 $ pour celui de l'Ontario. Un fossé de 29 %. Pour les conseillers en produits, la différence est de 28 % au haut de l'échelle, soit 36 457,20 $ contre 46 633,60 $ pour le travailleur ontarien.

Ce type d'emploi, plus payant que celui de caissier, est toutefois plus répandu au Québec qu'en Ontario. Les Ontariens ont une cinquantaine de postes du genre contre environ 175 au Québec, selon des données fournies par la LCBO et le président du syndicat des employés en grève, Martin Charron.

Pour les nombreux employés à temps partiel, dont le statut est au coeur du conflit à la SAQ, l'écart est moindre. Ils commencent à 14,14 $ de l'heure contre 12,30 $ en Ontario. Les Ontariens voient toutefois leur salaire augmenter à 16,67 $ après quatre ans. Au Québec, il n'y a pas d'augmentation, le salaire est fixe. Après quatre ans, l'Ontarien gagne donc 18 % de plus que le Québécois.

À la SAQ, le vice-président aux ressources humaines, Philippe Duval, ne semble pas impressionné par ces écarts. « On est au Québec dans une fiscalité du Québec. C'est le contexte du Québec et on ne s'est jamais comparé à la LCBO », dit-il en entrevue.

En fait, la SAQ a d'abord fourni à *La Presse* des chiffres sur les salaires qu'auraient eu ses syndiqués le 1er janvier prochain si ceux-ci avaient accepté des hausses de salaires rétroactives de 2 % en 2003 et en 2004. Même avec ces augmentations — que les syndiqués n'ont pas acceptées —, la différence de salaire demeurait supérieure à 20 % pour les employés à temps plein. Seuls les temporaires amélioraient leur position par rapport à leurs confrères ontariens.

Le vice-président aux ressources humaines a aussi calculé les primes de vacances et de avantages sociaux qui s'additionnent aux salaires de base. Vérification faite, ces données — plus généreuses au Québec qu'en Ontario pour les temporaires — ne sont pas incluses dans les salaires mentionnés ici, pas plus au Québec qu'en Ontario. On compare donc des pommes avec des pommes.

Pour la SAQ, le véritable point de comparaison n'est pas l'Ontario, mais le reste du secteur du détail québécois. Et Philippe Duval y va de statistiques sur des employés d'autres secteurs : un conseiller d'expérience chez Renaud-Bray ? Entre 9,88 $ et 11,60 $ de l'heure. Un aide à la vente chez Archambault ? De 7,60 $ à 11,50 $. Une cosméticienne chez Jean Coutu ? De 7,45 $ à 9,33 $ de l'heure, selon les données de M. Duval.

Plus de temps partiel

Dans la grève actuelle, la question des travailleurs à temps partiel est cruciale. Selon les données fournies par la SAQ et la LCBO, ces employés à horaires variables sont, toutes proportions gardées, plus nombreux au Québec qu'en Ontario.

Ainsi, 69 % des employés sont à temps partiel au Québec contre 60 % en Ontario. À ce nombre, la LCBO ajoute environ 3000 travailleurs à contrat pour le temps des Fêtes, contre 500 à 600 pour le Québec.

Dans ses dernières offres, la SAQ offrait à ses employés un minimum d'heures travaillées pour ses temps partiels allant de 16 à 19,5 heures dans une seule succursale. En Ontario, il n'y a pas de tel seuil, explique Jean Constantin, chef des services en français de la LCBO.

Pour le président du syndicat ontarien, c'est d'ailleurs un des problèmes de l'actuelle convention collective qui prendra fin en mars. « Ces travailleurs ont déjà eu entre 20 et 40 heures de travail. Maintenant, c'est de 7 à 12 ou 15 heures », déplore John Coones, qui voit bien des parallèles entre les points en litige en Ontario et au Québec. « S'ils perdent leur combat, dit John Coones, ça signifie que ce sera deux fois plus difficile pour nous de gagner le nôtre. »

Il a d'ailleurs envoyé un chèque aux camarades québécois pour les aider à passer les Fêtes. « Et s'ils ont besoin de plus, ils n'ont qu'à nous appeler », prend-il soin de préciser.

Les employés de la SAQ pourraient bien en avoir besoin, les négociations étant au point mort. Le président du syndicat québécois, Martin Charron, dit être « en contact régulier » avec les conciliateurs. Mais, ajoute-t-il, « on ne rentrera pas à genoux ».

COMBIEN **GAGNE** UN TRAVAILLEUR À LA SAQ ET À LA LCBO ?

Salaires horaires

	QUÉBEC*	ONTARIO
Caissier temps partiel	14,14 $	12,30 $ à 16,67 $
Caissier temps complet	14,14 $ à 16,86 $	18,63 $ à 21,80 $
Conseiller en produits	15,66 $ à 18,45 $	19,82 $ à 23,60 $
Caissier principal	15,81 $ à 18,63 $	22,44 $ à 26,23 $ **

* En vigueur depuis janvier 2002. La SAQ offre des hausses annuelles de 2 % pour 2003 et 2004.

** En Ontario, c'est le salaire des directeurs des plus petites succursales qui demeurent syndiqués. Au Québec, le caissier principal remplace le directeur quand il est absent. Mais les directeurs de succursale sont tous des cadres, même dans les magasins « solos » où il y a un seul employé.

Sources : Conventions collectives de la SAQ et de la LCBO

STATUT DES EMPLOYÉS DE SUCCURSALE

	QUÉBEC		ONTARIO	
Temps plein	1266	31 %	2154	40 %
Temps partiel	2872	69 %	3237	60 %*
TOTAL	4138		5391	

* À cela, il faut ajouter 2950 temporaires à contrat pour la période des Fêtes en Ontario contre de 500 à 600 occasionnels au Québec.

Sources : SAQ et LCBO



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

Au sommet de l'échelle, un caissier de la LCBO gagne presque 10 000$ de plus par année que son homonyme qui travaille pour la SAQ.

De la bière au lieu du vin?

STÉPHANE PAQUET

Les chiffres officiels ne sont pas encore sortis, mais l'instinct de Paul Wilson, chez Labatt, lui dit que ses ventes sont en hausse, en partie à cause du conflit à la SAQ.

« Scientifiquement, je ne peux pas vous le prouver, commence par dire le vice-président aux affaires publiques de Labatt pour le Québec, mais les ventes sont très bonnes... On pense que le conflit à la SAQ fait que les gens se tournent vers autre chose. »

Mais la grève à la Société des alcools ne serait pas le seul facteur expliquant les ventes accrues de houblon. D'abord, dit-il, la température a été plutôt agréable ces dernières semaines. Ça aide toujours dans le domaine de la bière. Et puis, il y a « une guerre des prix », pour reprendre son expression. Une chaîne de dépanneurs offre ces temps-ci une caisse de 24 bouteilles à 21,03 $. C'est le minimum permis par la loi.

Chez Molson, Marieke Tremblay se dit incapable d'analyser l'impact de la grève sur ses ventes. « La grève de la SAQ est un élément qu'on ne peut isoler. » Mais elle aussi remarque « un *achalandage* accru » dans leur réseau de distribution.

Daniel Johnson favorise lui aussi Saint-Luc

CHUM suite de la page A1

Et ces pressions sont loin d'être terminées. Dès la mi-janvier, plusieurs leaders en vue de la communauté des affaires à Montréal prendront publiquement fait et cause en faveur de la proposition de l'Université de Montréal, a-t-on appris. « Déjà, il y a des courriels à la pelletée qui rentrent au bureau du premier ministre », confie-t-on.

La solution facile serait de lancer une étude plus approfondie sur les coûts précis du projet à Outremont, mais les mois nécessaires à cet exercice augmenteraient la pression sur le gouvernement. L'hôpital universitaire anglophone dans l'ancienne gare de triage Glen n'attend plus que le feu vert de Québec pour démarrer.

Autre rapport

Le rapport de Daniel Johnson s'ajoutait à celui du comité interministériel, produit par les ministères de la Santé, de l'Éducation, du du Développement économique, des Transports, de la Sécurité publique et par le Conseil du Trésor. Ce rapport, dont le contenu avait été divulgué par *La Presse*, préconisait unanimement l'emplacement de Saint-Luc. En outre, le terrain d'Outremont posait les mêmes problèmes de sécurité que celui du 6000, Saint-Denis, mis de côté à cause de la proximité d'une voie ferrée où transitent des matières dangereuses.

Tous les ministères montrent aussi du doigt l'imprécision de la proposition de l'Université de Montréal quant aux coûts finaux de la technopole envisagée par le recteur, Robert Lacroix.

Même M. Johnson a confié à des proches qu'il était bien téméraire de s'engager dans un projet dont on ignore la facture totale. « Comment pourrait-on justifier de s'engager dans un projet dont on ne sait pas combien il coûtera au bout de la ligne ? » a soutenu en essence M. Johnson, confie-t-on.

Conscient que le cabinet de Jean Charest penche pour Outremont désormais, le ministre Philippe Couillard s'est fait subitement discret, bien que tout son ministère sache qu'il est personnellement très clairement favorable au choix de l'hôpital Saint-Luc.

Ce ne serait pas la première fois que le cabinet Charest imposerait ses vues à un ministre. Sam Hamad et Yves Séguin, entre autres, ont goûté à cette médecine. Mais jusqu'ici, le ministre Couillard avait eu les coudées franches pour prendre toutes les décisions relevant de son ministère.

Son attachée de presse, Cathy Rouleau, soulignait cette semaine qu'une décision était probable au début de 2005. On insistait aussi sur le fait que la prise de position publique de 100 médecins en faveur d'Outremont devait être mise en perspective. « C'est 100 médecins sur 1200 », résume-t-elle. En outre, les rapports produits par le comité des sous-ministres, de même que l'avis soumis par M. Johnson à la requête du cabinet de Jean Charest, seront rendus publics, assure Mme Rouleau.

« Il n'y aura pas de saison »

LNH suite de la page A1

Du côté de la LNH hier, personne n'a voulu confirmer que la saison allait être annulée le 14 janvier. « On peut vous dire que les gouverneurs de la Ligue vont se rencontrer à cette date, mais on ne peut pas vous dévoiler la nature de cette rencontre », a répété Gary Meagher, vice-président aux communications de la LNH.

Les deux clans ennemis ont tenu leur dernière rencontre le 14 décembre, à Toronto. Selon Vincent Damphousse, l'Association des joueurs ne songe pas à soumettre une nouvelle offre avant la prochaine rencontre des propriétaires. Pour cet ancien du Canadien, la date du 14 janvier ne représente pas une date butoir.

« Aucune pression »

« La pression n'est pas sur nous, a ajouté le joueur québécois. Ce sont eux qui décident. On ne ressent aucune pression par rapport à la date du 14 janvier. On a poussé au maximum pour sauver la saison, et on voit bien qu'ils ne veulent pas négocier. Ils ont décidé de jeter les gants, et on va se battre, jusqu'à l'an prochain s'il le faut. Ils pensent qu'ils peuvent nous casser. Ils se trompent. »

Le lock-out de la LNH en est aujourd'hui à sa 99e journée, et les deux parties n'ont toujours pas fait de progrès. L'Association des joueurs a proposé une réduction des salaires de l'ordre de 24 % le 9 décembre, mais l'offre n'a pas été accueillie favorablement par les propriétaires. Ces derniers tiennent mordicus à une forme de plafond salarial, une proposition jugée inacceptable par les joueurs.

Une première

Si la LNH devait annuler sa saison le 14 janvier, il s'agirait d'une première au hockey, mais aussi d'une première parmi les quatre circuits majeurs d'Amérique du Nord. Comme la LNH, les autres circuits (la NBA, la NFL et le baseball majeur) ont tous déjà été aux prises avec des conflits de travail, mais chaque fois, joueurs et propriétaires avaient fini par trouver un terrain d'entente.

Une saison 2004-05 aux *boules à mites* signifierait aussi l'annulation pure et simple de la grande finale de la Coupe Stanley, ce qui constituerait une première depuis 1919, année où la finale avait dû être rayée du calendrier en raison d'une épidémie de grippe espagnole.

Comme les propriétaires, les joueurs prévoient eux aussi tenir une rencontre prochainement, question de faire le point. « On va se réunir une autre fois, mais ce ne sera pas pour préparer une nouvelle proposition », a conclu Vincent Damphousse.



Allez ! Économisez.

Trouvez votre circulaire **Espace Bell** dans ce journal et économisez en magasin.

Espace Bell

DANSE ÉROTIQUE

Les Roumaines ont remplacé les Québécoises en Ontario

ISABELLE HACHEY

Avant d'importer des effeuilleuses de la Roumanie, les clubs de striptease de l'Ontario se procuraient leur chair fraîche... au Québec.

La « pénurie » dont se plaignent plusieurs propriétaires de bars ontariens a commencé à se manifester au moment où les danseuses québécoises, qui contribuaient largement à faire tourner les clubs de l'Ontario, ont cessé d'y travailler, sous prétexte qu'il n'y avait plus d'argent à faire.

Terry Koumoudouros, propriétaire du House of Lancaster, à Toronto, a confié la semaine dernière à *La Presse* que 70 % à 80 % de ses « filles » étaient autrefois québécoises. Désormais, M. Koumoudouros cherche désespérément à combler ses besoins à l'étranger. L'été dernier, il a reçu dans son bar Ihor Wons, chef de cabinet de la ministre de l'Immigration, Judy Sgro, dans l'espoir de le convaincre de délivrer des visas de travail à 18 effeuilleuses dominicaines. Sans succès.

« Il y a 10 ans, l'industrie était contrôlée par des gangs du crime organisé, et ces gangs forçaient les danseuses à se prostituer. »

Il y a quelques années, une importante agence de placement de danseuses de Montréal envoyait « 30, 40 filles par semaine en Ontario », selon Jésus, employé de longue date de l'agence. Aujourd'hui, « on en envoie 10 par semaine maximum, parfois deux, parfois aucune ».

L'Ontario a fait des efforts pour nettoyer l'industrie et lutter contre le crime organisé dans les bars de strip-tease. Plusieurs villes, dont Toronto, exigent désormais une licence de 200 $ à 300 $ des danseuses, qui doivent en plus se procurer un document de la police certifiant qu'elles n'ont pas d'antécédents criminels. Or, plusieurs danseuses québécoises travaillent au noir. D'autres n'ont pas intérêt à se pointer au commissariat.

La police métropolitaine de Toronto a maintes fois affirmé que les gangs de motards fournissaient des danseuses, souvent originaires du Québec, aux clubs de strip-tease. Ce serait même en partie pour se libérer de leur emprise que les propriétaires de clubs ontariens auraient fait pression sur le gouvernement fédéral afin que des visas soient accordés aux danseuses étrangères. « Il y a 10 ans, l'industrie était contrôlée par des gangs du crime organisé, et ces gangs forçaient les danseuses à se prostituer », dit Richard Kurland, avocat de Vancouver spécialisé en immigration.

M. Kurland s'intéresse au programme fédéral de visas accordés aux danseuses érotiques depuis plus d'une décennie. Au début, l'avocat militait pour mettre fin au programme, qu'il jugeait immoral. Mais à force de l'étudier, il s'est rendu compte que cette mesure — abolie le 2 décembre, dans la foulée du scandale Sgro — avait plutôt contribué à « protéger les femmes contre le crime organisé. Grâce à cette nouvelle source d'embauche, la part de marché des Hells s'est réduite », soutient l'avocat.

Un grand ménage

En 1999, une équipe composée de différents corps policiers a fait plusieurs coups de filet dans les bordels et les bars de danseuses de l'Ontario. Ce grand ménage, appelé « Projet Almonzo », a envoyé un message fort à l'industrie. Les raids se sont succédé pendant toute une année. Des centaines d'hommes ont été arrêtés. Des dizaines d'étrangères, venues d'Europe de l'Est, d'Asie, d'Amérique latine, et parfois forcées à la prostitution, ont été expulsées.

À l'époque, la délivrance de visas aux danseuses étrangères a chuté de près de moitié. Mais le nombre de visas a ensuite augmenté d'année en année, pour atteindre 666 en 2004. La presque totalité des « danseuses » ont échoué dans des bars de l'Ontario.

« Quand ça marchait bien fort à Toronto, il y avait beaucoup de filles du Québec qui allaient y travailler. Puis, il y a eu des grosses descentes dans les clubs... et les filles ont été moins intéressées à aller faire des 1200 $, 1500 $ par semaine à Toronto », souligne Réjean Pothel, propriétaire du Solid Gold de Montréal.

Autre facteur possible de la pénurie : l'interdiction de fumer dans les endroits publics en Ontario, qui a frappé les bars de plein fouet. Il s'agit peut-être aussi d'une question de marché. « Il semble que le trafic des femmes, comme la vente de tout autre produit, soit assujetti à l'offre et à la demande, à l'évolution des styles et des préférences, et à l'opportunisme », lit-on dans une étude sur la traite des femmes slaves au Canada, réalisée en 2000 pour Condition féminine Canada. Autrement dit, il y aurait un marché en Ontario pour les Slaves, comme il y en a eu un pour les Québécoises.

Pour sa part, Audrey Macklin, professeur de droit à l'Université de Toronto, lie directement la pénurie d'effeuilleuses canadiennes à l'émergence de la danse contact, au début des années 90. C'est que les définitions de tâches des danseuses ont bien changé depuis le temps où elles n'avaient qu'à se trémousser sur scène, hors de portée des clients, ou à danser aux tables sans être touchées. « La danse contact, ça veut dire monter sur les genoux d'un homme, alors que vous êtes complètement nue, simuler une relation sexuelle, et le laisser vous tripoter pendant qu'il se masturbe, souligne Mme Macklin. Les Canadiennes refusent de s'abaisser à ça, mais les étrangères, une fois arrivées ici, n'ont souvent pas le choix. »

Dans le lucratif marché du sexe, la mafia russe et les triades chinoises ont probablement pris le relais des gangs de motards. « Pensez-vous vraiment que les Russes et les Roumaines sont venues au Canada d'elles-mêmes », demande Sylvain, d'une agence de danseuses.

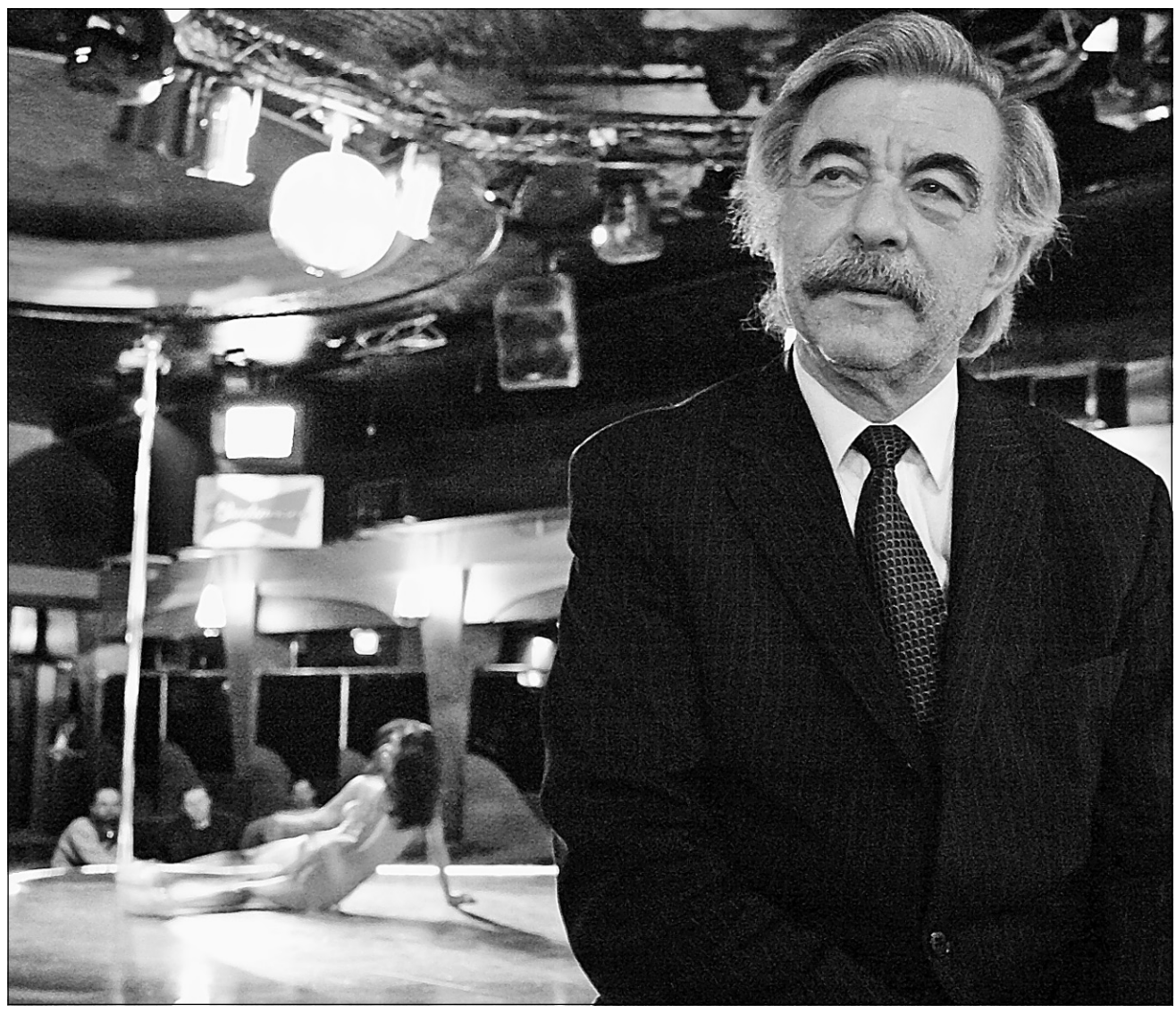


PHOTO FERNANDO MORALES, THE GLOBE AND MAIL ©

Terry Koumoudouros, propriétaire du House of Lancaster, à Toronto, affirme que de 70 % à 80 % de ses « filles » étaient autrefois québécoises.

CINÉMA
TOUS LES SCÉNARIOS...
Tous les samedis dans LA PRESSE

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2004-12-22

1er numéro	2e numéro	3e numéro
548295	518284	648810
25 000 $	50 000 $	100 000 $

décomposables

Numéros "Télé": 218248 086896 882537

non décomposables

NUMÉRO BONI 11

LOTO 649 — Tirage du 2004-12-22
11 17 35 38 43 47
Complémentaire : (42)

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU LOTTO 649

Québec 49 — Tirage du 2004-12-22
28 37 38 39 48 49
Complémentaire : (16)

Banco — Tirage du 2004-12-22
01 03 06 15 19 29 31 34 35 37
39 40 45 47 51 53 61 64 65 69

La Quotidienne — Tirage du 2004-12-22
3 4
006 8518

Extra — Tirage du 2004-12-22
NUMÉRO
390768

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ENCAN PUBLIC
EN DIRECTION DE L'AÉROPORT PIERRE-ELLIOT-TRUDEAU



Bague en diamants certifiés de 1 - 5 carat « GIA »

Articles consignés de très grande valeur ayant fait l'objet d'une saisie par les douanes, libérés et augmentés de centaines d'autres articles expédiés tels que : bijoux de diamants fins, tapis persan et montres suisses.

Le tout vendu pièce par pièce au plus offrant sans regard au montant.

Le dimanche 26 décembre 2004 (Boxing Day)
Encan à 14h. Inspection à compter de 13h.

Hôtel Holiday Inn, 6500, Côte de Liesse, Dorval
En direction de l'aéroport Pierre-Elliot-Trudeau

Certaines restrictions s'appliquent. Toute vente est sujette à des ajouts, retraits, erreurs et omissions. Toute vente finale. Conditions : comptant, Visa, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent différés de leur représentation. Une majoration de 15% sera ajoutée sur chaque achat. Chaque article est certifié authentique. Toutes les montres ont une garantie normale de 1 an. Les commissaires-priseurs Canada Wide Auctioneers.

3281782A

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Célébration 2005



1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 $)

Tirage du 2004-12-22
116B111
(non décomposable)

2004-12-01	094B898	2004-12-12	169B502
2004-12-02	822C125	2004-12-13	118A736
2004-12-03	316B210	2004-12-14	484B114
2004-12-04	547D218	2004-12-15	557D458
2004-12-05	807A264	2004-12-16	659D373
2004-12-06	278D217	2004-12-17	771A606
2004-12-07	289A080	2004-12-18	940A539
2004-12-08	241B070	2004-12-19	735D631
2004-12-09	712C567	2004-12-20	497D778
2004-12-10	723C012	2004-12-21	353C847
2004-12-11	524B879		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1er au 31 déc. 2004

Ne laissez pas cette assiette vide.

TOUS LES MOIS, 850 000 CANADIENS ONT RECOURS À UNE BANQUE ALIMENTAIRE*.

Nous vivons dans un des pays les plus riches du monde. Pourtant, tous les mois, 1 Canadien sur 38 fait appel à une banque alimentaire. Ce qui inclut, entre autres, 317 000 enfants. Sans les banques alimentaires, ils auraient le ventre creux.

S'il vous plaît, faites un don à www.cafb-acba.ca. C'est vital.

Groupe Investors
CAFB • ACBA
www.cafb-acba.ca

* D'après le Bilan-Faim 2004, un sondage national des banques alimentaires qui a lieu chaque année au mois de mars. Le mois de mars est considéré comme un mois qui n'a rien d'exceptionnel, sans tendance à la baisse ou à la hausse quant au taux de fréquentation.
Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers, au Québec et Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada.

3277780A 3278602

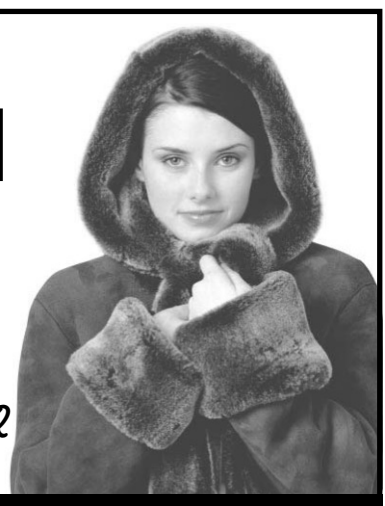
Divan en cuir
~~3055 $~~ 2295 $



JUSQU'À 60% DE RÉDUCTION
SUR LA PLUS GRANDE COLLECTION DE MANTEAUX EN MOUTON RENVERSÉ

Arte Pelle®

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ jusqu'au dimanche 26 décembre!



1950 Pierre-Péladeau, Centropolis Laval, Autoroute 15, sortie St-Martin Ouest Tél.: (450) 978-3030

3281138AA

la Baie encore plus

Venez célébrer!

Un Noël à la ville

RUE SAINTE-CATHERINE O.
seulement

De : L'authentique magasin de Noël^MC

40 % de rabais
peignoirs, tenues de nuit et dessous de jour pour elle

69 $
Oscar de la Renta
Coffret de 5 pièces
Valeur de 150 $*.
Seulement @ la Baie.

50 % de rabais
chaussettes et pantoufles de Noël
Au rayon des collants et chaussettes.

50 % de rabais
vases et articles de service Royal Doulton en cristal

Ouverture dès 8 h le vendredi 24 décembre.

VOUS N'AVEZ TOUJOURS PAS TOUT TROUVÉ? VOICI VOTRE CHANCE...



50 % de rabais
tenues mode pour elle
Jones New York Signature, Lauren Ralph Lauren, AK Anne Klein et Calvin Klein



jusqu'à 40 % de rabais
tenues mode et jeans pour elle et lui Guess Jeans, Polo Jeans et DKNY Jeans



À l'achat d'une eau de parfum ou d'une eau de toilette Givenchy en atomiseur, vous recevrez cette collection de miniatures de parfum Givenchy. Exceptions : coffrets. Tant qu'il y en aura.



40 % de rabais
gants, écharpes, couvre-chefs, ceintures et accessoires chauds pour elle et lui

NOUS EMBALLONS VOS CADEAUX ET VOUS OFFRONS LE CAFÉ!

Les offres ci-dessous sont en vigueur de **8 h** à **midi*** **à la Baie, rue Sainte-Catherine O., le vendredi 24 décembre seulement.**

*Tant qu'il y en aura.

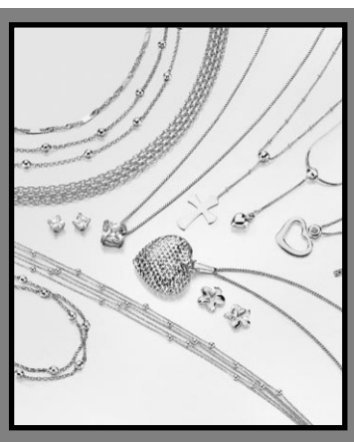
en réglant avec votre carte de crédit Hbc le vendredi 24 décembre, obtenez

15 % de rabais additionnel*

sur nos prix de solde et de liquidation et 15 % de rabais* sur nos prix ordinaires

Exceptions : produits de beauté et parfumés, appareils électroniques, gros électros, meubles, duos-sommeil, offres spéciales de la direction, articles « Nouvellement réduit » et ceux des rayons concédés. ***D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.**





60 % de rabais
bijoux en or à 10 ct et 14 ct



50 % de rabais
bottes pour toute la famille



50 % de rabais
pantoufles pour toute la famille



40 % de rabais
soutiens-gorge et slips mode JLO



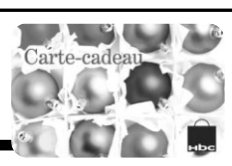
50 % de rabais
collants opaques
Pour elle. Exceptions : Jockey, Calvin Klein et Outline®.



30 % de rabais
paniers-cadeaux de la boutique de bain

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

La **carte-cadeau** aux mille et une possibilités



3280781A

CSDM

Deux écoles ferment, le sort de Pierre-Dupuy inconnu

SARA CHAMPAGNE
ET MARIE ALLARD

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a finalement décidé, hier soir, de fermer les écoles Guybourg et Marie-Reine-des-Coeurs.

Le sort de l'école secondaire Pierre-Dupuy, située à l'angle des rues Ontario et Parthenais, est quant à lui toujours incertain. En adoptant son plan triennal, la CSDM a en effet donné son accord pour qu'une étude de faisabilité portant sur le transfert des élèves de Pierre-Dupuy vers un nouveau pensionnat public soit réalisée.

La commission scolaire a tout de même tenu compte de la grogne des parents, puisqu'elle a donné un an de sursis aux sept autres établissements (Marie-de-l'Incarnation, Marie-Rollet, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Bibiane et Sainte-Gemma-Galgani) pour lesquels une annexion était prévue à la fin de l'année.

À Marie-Reine-des-Coeurs, la décision a été prise malgré l'opposition des parents. Les élèves seront déplacés vers les quatre écoles primaires avoisinantes : Alphonse-Desjardins, Guillaume-Couture, Notre-Dame-du-Foyer et Saint-Fabien.

Lors d'une récente consultation, 83 parents ont voté en faveur du maintien des activités et 40, contre. Le conseil d'établissement ne s'était toutefois pas prononcé, craignant une baisse des services en raison du petit nombre d'élèves (125).

« On a le sentiment de s'être fait jouer. On fait fi de l'avis des parents », a lancé Luc Serra, père d'un élève et membre du comité de survie de Marie-Reine-des-Coeurs.

À Guybourg, école de 126 élèves, ce n'est curieusement pas la CSDM qui a d'abord envisagé la fermeture, mais les parents. Lucides par rapport au déclin de la population de leur quartier, les parents ont fait le pari que leurs enfants seraient mieux servis dans les écoles avoisinantes.

Les enseignants de Pierre-Dupuy, opposés à la transformation de leur école en gros centre de formation professionnelle, ont profité de la rencontre pour remettre aux commissaires une lettre demandant qu'élèves, professeurs et organismes communautaires soient davantage consultés.

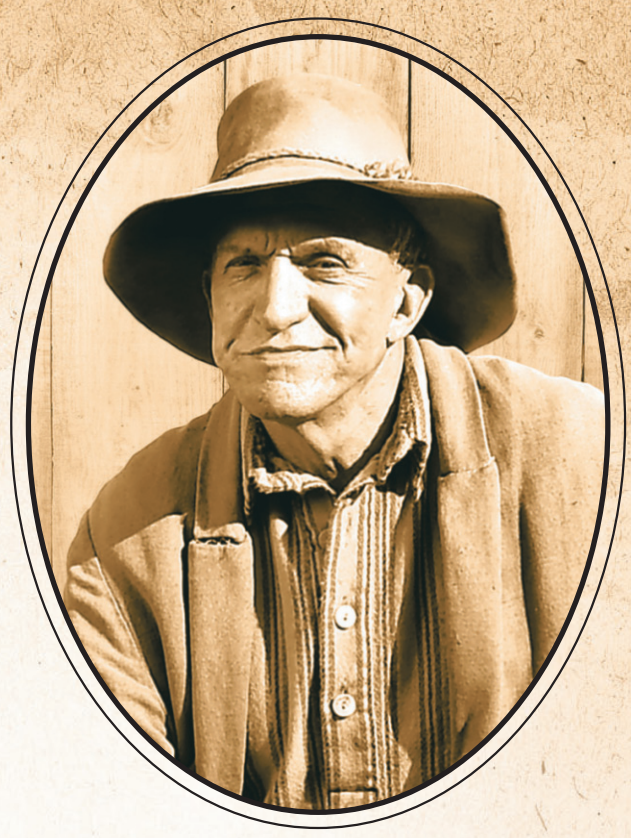
Déficit réduit

Bonne nouvelle : le déficit de 27 millions que la CSDM anticipait l'an passé a fondu pour s'établir à 2,4 millions, sur un budget total de 715,7 millions. C'est grâce à un emprunt à long terme fait pour payer la fibre optique, à des corrections du ministère de l'Éducation (MEQ) et aux mesures prises à l'interne que ce redressement a pu être fait.

Cela vient donner en partie raison à Robert Cadotte, ex-dirigeant de la CSDM, qui indiquait l'été dernier que le déficit était en fait de... 15 millions. « La situation budgétaire de la CSDM est encore préoccupante, a pour sa part indiqué Diane De Courcy, présidente de la CSDM, dans un communiqué. Il faut maintenir les efforts pour résorber complètement le déficit, tout en ayant comme premier objectif de préserver la qualité des services offerts à nos élèves. »

Le calme revient au village

« ON PEUT ENFIN DORMIR SUR NOS DEUX OREILLES »



Au lendemain de l'intrusion de malfrats dans l'ordinateur de plusieurs villageois, ceux-ci ont employé les grands moyens pour se défendre. Notre bon Joseph-Aimé témoigne : « Avec l'attirail de Bell, j'ai le ciboulot tranquille. Pour les festivités, y a rien de mieux qu'une parenté bien protégée ! »

Mobilité



• 3 premiers mois de service gratuits*1
• Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits **Tout-en-un**

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de
0 $ *2

ExpressVu



Offrez-vous une meilleure télé !
• Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
• Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue !

À partir de
49 $ ‡
après crédits installation incluse‡‡

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services
• **Mobilité**
• **Sympatico**MC
• **ExpressVu**MC
et économisez mois après mois avec **Le Forfait**^1 de Bell.

NOUVEAU
5 $ **par mois**^2
pour 1000 min d'interurbain
Canada, É.-U., 24/7

Sympatico Intermédiaire



Libérez votre ligne téléphonique !
19,95 $ **par mois les 12 premiers mois**†1

C'est le temps de brancher toute la maisonnée !

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit : 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité†2 mis à jour automatiquement
• Antivirus • Coupe-feu • Anti-logiciels espions

Bell

Et bien simple.MC

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444
Delson
5, route 132
(450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058
Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716
Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202
Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500
St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. du Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et les détaillants autorisés :
FUTURE SHOP · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · Dumoulin · Stéréo Plus · SONXPLUS · RadioShack (Excluant Mobilité)

Offre ExpressVu disponible aussi : CENTRE HI-FI

Les offres sont réservées aux nouvelles activations et prennent fin le 31 décembre 2004, sauf l'offre de 3 mois de service gratuits de Bell Mobilité qui prend fin le 24 décembre 2004. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. †1 Sujet à un engagement de 1 an. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 $) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. †2 Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 $) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. *1 Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 $, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. *2 Sujet à un engagement de 3 ans. ‡ Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 $) moins les crédits d'équipement de 50 $ et de télé à la carte de 30 $ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vénus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 $ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ‡‡ Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. ^1 Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ^2 S'appliqu aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille MC au Canada et aux États-Unis.
Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

3272309A

LES PRIX "BOXING" dès aujourd'hui!

La VENTE DE L'ANNÉE!

10% 20% 30% 40% 50%

MÉGARABAIS
- Téléviseurs ACL, Plasma
- Caméras numériques
- Cinéma maison, DVD
- Ordinateurs, MP3

ÉPARGNEZ sur tous les produits en magasin MEILLEURS PRIX garantis

RCA LYRA mp3 — Lecteur numérique MP3 personnel
- Mémoire de 128 Mo
- Fente d'extension pour carte mémoire extensible jusqu'à 1 Go
- Compatible MP3/WMA/WMA DRM


RD1028

ÉPARGNEZ 20$
108.88
Rég.: 128.88

LITEON DVD — Enregistreur DVD
- Enregistrement d'une seule touche
- Interface "DV Link" (IEEE1394)
- Navigation facile



LVW5005

ÉPARGNEZ 110$
288.88
Rég.: 398.88

SONY — Téléviseur ultraplat 27"
- Aspect d'écran 4:3
- Filtre en peigne numérique
- Sonorité ambiophonique SRS®
- Puissance audio totale 20 watts



KV27FS120

ÉPARGNEZ 130$
448.88
Rég.: 578.88

SONY DOLBY DIGITAL-EX PRO LOGIC II dts ES SURROUND — Récepteur cinéma maison
- 6 x 100 watts
- Décodeur Dolby Digital-EX, DTS-ES, Dolby Prologic II


STRDE597

ÉPARGNEZ 70$
228.88
Rég.: 298.88

DENON DVD

DHT485DV

Ensemble cinéma maison 6.1
- Récepteur de 6 x 75 watts
- Lecteur DVD/DC 1 disque
- Balayage progressif
- 5 enceintes satellites
- 1 enceinte centrale
- Caisson d'extrêmes-graves amplifié 100 watts

ÉPARGNEZ 390$
948.88
Rég.: 1338.88

Panasonic


PT47X54

Projection écran panoramique 47"
- Compatibilité d'affichage TVHD (1080i)
- Protecteur d'écran intégré
- Aspect d'écran 16:9
- Convergence dynamique sur 9 points

ÉPARGNEZ 500$
1488.88*
Rég.: 1988.88
*Après remise postale de 100$.

Vivitar — Caméra numérique
- Interpolation 6.6 MP • Résolution 2048 x 1536
- Zoom numérique 4x • Écran ACL 1.5"
- Fonction macro
- 16 Mo de mémoire interne



3710

ÉPARGNEZ 70$
98.88
Rég.: 168.88

KONICA MINOLTA — Caméra numérique Dimage G400
- 4.0 Mégapixels
- Zoom optique 3x
- Zoom numérique 2x



G400

ÉPARGNEZ 50$
298.88
Rég.: 348.88

LG — Moniteur ACL 15"
- Résolution de 1024 x 768
- Temps de réponse de 16 MS
- Niveau de contraste : 400:1



L1530S

ÉPARGNEZ 100$
248.88*
Rég.: 348.88
*Après remise postale de 30$.

SAMSUNG — Mini DV
- Zoom optique 18x, numérique 800x
- CCD 680k • ACL couleur 2.5"
- MPEG4/JPEG • Mode nuit
- Stabilisateur d'images
- Pile et chargeur inclus



SCD101

ÉPARGNEZ 150$
398.88
Rég.: 548.88

GRATUIT!* (valeur de 100$)

ROUTEUR SANS-FIL D-Link DI-524
*À l'achat d'un portable Toshiba. Après remise postale de 40$ et 60$.

TOSHIBA


L'illustration peut différer.

Processeur Intel® Pentium® 4 - 3.2 GHz
- Mémoire : 512 Mo • Disque rigide : 80 Go
- Port sans-fil 802.11G
- **Écran panoramique de 17" Trubrite**
- Windows XP édition familiale

ÉPARGNEZ 200$
2098.88
Rég.: 2298.88
P30-JCL

Processeur Intel® Centrino® - 1.7 GHz
- Mémoire: 512 Mo • Disque rigide: 80 Go
- Port sans-fil 802.11G
- **Écran panoramique de 15.4" Trubrite**
- Windows XP édition familiale

ÉPARGNEZ 200$
2298.88
Rég.: 2498.88
M30-001

Processeur Intel® Centrino® - 1.8 GHz
- Mémoire : 512 Mo • Disque rigide : 80 Go
- Port sans-fil 802.11G
- **Syntoniseur télé avec télécommande**
- **Écran panoramique de 15.4" Trubrite**
- **Windows XP édition centre média**

ÉPARGNEZ 200$
2698.88
Rég.: 2898.88
F10-GP1

palmOne — Zire 72 GPS
- **Mémoire : 32 Mo** • Processeur: 312 Mhz
- Fente pour carte mémoire SD • **Bluetooth®**
- **Caméra intégrée 1.2 MP**

INCLUS ! Adaptateur GPS, logiciel de navigation, carte mémoire 64 Mo, adapateur pour voiture


ZIRE 72 GPS

ÉPARGNEZ 70$
528.88
Rég.: 598.88

SONY FD Trinitron WEGA — Téléviseur ultraplat de 32"
- Aspect d'écran 4:3
- Filtre en peigne numérique
- Sonorité ambiophonique SRS®
- Puissance audio totale 20 watts



KV32FS120

ÉPARGNEZ 210$
688.88
Rég.: 898.88

INFORMEZ-VOUS ET MAGASINEZ EN LIGNE!
WWW.DUMOULIN.COM

Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications



1-877 DUMOULIN

● **Montréal** 8390, St-Hubert *(Sud Métropolitaine)* ● 2050, St-Laurent *(Près Sherbrooke)* ● 368, Ste-Catherine O. *(coin Bleury)* ● 8990, boul. l'Acadie *(Nord Métropolitaine)* ● 5485, des Jockeys *(Décarie/Blue Bonnets)*
● **St-Léonard** 6852, rue Jean-Talon E. *(Langelier/Galeries d'Anjou)* ● **West Island** 2315, Transcanadienne *(des Sources)* ● **Fairview Pointe-Claire** ● **Lasalle** 7197, boul. Newman *(Près Carrefour Angrignon)*
● **Laval** 1599, autoroute 440 O. *(Voie service sortie boul. Industriel)* ● **Carrefour Laval** ● **Centropolis** ● **Place Rosemère** ● **Longueuil** 2203, ch. Chambly *(Près de Curé-Poirier)*
● **Boucherville** 582, chemin De Touraine *(près du IKEA)* ● **Brossard** 5705, boul. Taschereau *(Est du Mail Champlain)* ● **Promenades St-Bruno** ● **Gatineau** 195, Bellehumeur

Drummondville 740, boul. St-Joseph • **Granby** 633, rue Dufferin • **Grand-Mère** 2601, 6e Avenue • **Hawkesbury** 1404, rue Principale E. (ON) • **Joliette** 404, rue St-Viateur • **La Sarre** 31, 5e Avenue E. • **La Tuque** 544, rue Commerciale
Maniwaki 149, boul. Desjardins • **Shawinigan** 4370, boul. Royale • **Sherbrooke** 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • **Sorel-Tracy** 1815, boul. Fiset
St-Hyacinthe 2487, av. Ste-Anne • **St-Jean** 391, du Séminaire • **Ste-Martine** 789, St-Jean-Baptiste • **Valleyfield** 1045, Mgr Langlois • **Victoriaville** 525, boul. Bois-Francs Sud • **Trois-Rivières** 2255, boul. des Récollets

Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin.
Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.

3278630A

SUITE DE LA UNE

À quatre jours du vote, les Ukrainiens sont bombardés de scénarios catastrophe

UKRAINE
suite de la page A1

Car après avoir subi des fraudes aussi grossières que massives, les citoyens sont désormais bombardés de scénarios catastrophe. Des histoires d'attaques et de répressions sanglantes, sans commune mesure avec le chantage et la fraude passés.

Hier, sur la place de l'Indépendance émaillée de foulards orange, le candidat de l'opposition Viktor Iouchtchenko a donc fait appel au courage de ses partisans. « Des brigades se préparent à attaquer. Nous reviendrons sur cette place après l'élection et nous resterons jusqu'au moment de célébrer la victoire. »

« Nous sommes confiants, mais nous restons en état d'alerte, capables de nous réveiller à tout moment, commente le journaliste Yevhen Hlibovetsky, célèbre pour avoir été renvoyé de la station 1+1 après avoir défié la censure. Voyez les Américains et leurs constantes alertes terroristes : même quand rien ne se concrétise, on peut penser que la menace demeure, que les plans seront mis à exécution si l'on n'est pas vigilant. »

En s'apprêtant à quitter un appartement, Vladislav Pavlov, étudiant, lance ainsi le plus tranquillement du monde : « Apportes-tu une bonbonne de gaz poivre ? »

Le jeune homme se défend d'avoir peur. Mais depuis une semaine, les raisons de rester sur le qui-vive ne manquent pas en Ukraine, où les politiciens et les médias se font chaque jour un peu plus alarmistes.

D'après le *Financial Times*, les forces spéciales ont failli tirer sur la foule qui exultait place de l'Indépendance, après avoir vu la Cour suprême annuler les élections volées. Depuis, de supposées « informations secrètes » se succèdent. À en croire le candidat du régime et premier ministre actuel, Viktor Ianoukovitch, 35 000 partisans du pouvoir marcheront sur la capitale, armes au poing, afin de l'appuyer advenant la défaite que presque tous lui prédisent. Son rival, Viktor Iouchtchenko, parle pour sa part d'« équipes spéciales de bandits et de criminels » prêts à envahir des bureaux de scrutin pour lui nuire. Un officier des services secrets proche de l'opposition jure plutôt que 900 hommes attendent le lendemain du vote pour attaquer au moyen d'armes russes, de grenades et d'explosifs.

Paranoïa postcommuniste ? « Comment en être sûr ? lance Yevhen Hlibovetsky. Le régime est au pouvoir depuis 13 ans. Les corrompus sont en train de tout perdre et risquent d'être poursuivis pour leurs crimes. Certains sont enfoncés dans des affaires tellement douteuses qu'on les imagine mal ne pas se défendre s'ils trouvent des appuis en Russie ou ailleurs. »

Selon la majorité des Ukrainiens, le régime a en tout cas beaucoup de sang sur les mains. Depuis le début du règne du président Koutchma, il y a 10 ans, au moins 25 adversaires ont été mystérieusement assassinés : politiciens, hommes d'affaires, journalistes... Sans compter Iouchtchenko, défiguré par un empoisonnement lui ayant presque coûté la vie.

« Nous sommes prêts à tout. Mon voisin chauffeur de taxi et ses collègues se préparent à tout bloquer avec leurs voitures si jamais les militaires arrivent », jure M. Hlibovetsky.

« Rien ne sera plus jamais pareil, les gens ne sont plus les mêmes », renchérit une Ukrainienne employée d'une institution étrangère. Sur la place, nous avons trouvé une identité, une forme de confiance en nous. Le régime est allé trop loin, alors nous nous avons eu un sursaut moral qui nous a unis. Des gens très riches ont amené des jeunes dans les magasins pour leur acheter des vêtements chauds... Des compagnies nous ont apporté des médicaments, de la nourriture, des cartes de téléphones... »



PHOTO SERGEI SUPINSKY, AFP

C'est par centaines qu'on est venu écouter Viktor Iouchtchenko hier soir.

Assis dans son bureau tapissé de livres, l'analyste Mykola Ryabchuk, se fait plutôt rassurant. « La majorité des clans ont besoin de stabilité, alors ils acceptent le transfert de pouvoir. On ne peut exclure toute tentative venant de la ligne dure, mais elle ne viendra sûrement pas de la population ordinaire. Les partisans de Ianoukovitch font simplement ce que les autorités réclament. Ils ne chérissent pas d'idées pour lesquelles ils sont prêts à se battre. »

À quelques pas de chez lui, place de l'Indépendance, une soudaine clameur lui donne à moitié raison. Au milieu d'un cercle compact, d'où émerge à peine sa toque de fourrure, un chômeur de 51 ans harangue ses adversaires en serrant un foulard bleu et blanc (les couleurs de Ianoukovitch) qu'il dit avoir cousu lui-même. « Le premier ministre est un simple mortel. Quand les temps étaient difficiles, il était l'un des nôtres », plaide-t-il.

Stepan Bandera, Ukrainien de Winnipeg, voit bien que l'autre camp aussi a ses histoires de peur. « Dans l'Est, ils jurent que Iouchtchenko leur fera couper un doigt chaque fois qu'ils parleront le russe et qu'à la fin, on leur coupera la tête ! » rapporte le jeune essayiste, qui parcourt le pays pour écrire un livre sur les élections. « Si j'écrivais un roman, je ne pourrais jamais inventer tout ça... »

3272499A

Votre téléphone résidentiel devient mobile.



Découvrez l'approche tout à fait nouvelle de Cité Fido^MC qui vous offre les appels locaux illimités, en tout temps, dans la grande région de Montréal, pour seulement 45 $ par mois.

Ce n'est pas tout. Les tarifs interurbains, ainsi que les services de Messagerie vocale et d'Afficheur, peuvent être aussi abordables, sinon plus, que ceux de votre service résidentiel actuel. Mieux encore : contrairement à votre service résidentiel, Cité Fido est aussi mobile que vous pouvez l'être.



Appels locaux illimités

45 $ par mois

Frais d'accès au réseau de 6,95 $ compris



Un large éventail d'appareils dont le Motorola V400.

Cité fido

Service résidentiel et mobile^MC

Pour vous abonner, faites le **1 888 481-FIDO** ou visitez **citefido.ca**. Pour mettre nos prix à l'épreuve, visitez duelfido.ca.

Les appels locaux sont illimités dans la zone Cité. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer dans la zone Cité. Des frais de gestion de 50 $ s'appliquent à l'activation. Des frais de 25 ¢ par mois pour le service d'appel d'urgence 911 s'appliquent. Sujet à la Politique d'utilisation équitable de Fido. Détails en magasin. Cité Fido et la signature Cité Fido, Service résidentiel et mobile, sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

3278148

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

La Cabine Téléphonique · Foxcom · Cellumax · Fidel Communications · Positive Électronique · Kiosque Place Longueuil · Future Shop · Brault & Martineau · TelePlus · Action-Page · Zone Mobile · B Mobile

«BOXING DAY»

c'est maintenant !

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ††

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers* et appareils électroniques*

Plus !

AUCUN INTÉRÊT À PAYER JUSQU'EN JANVIER 2008

AVEC 36 VERSEMENTS ÉGAUX

SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT† SUR LES MEUBLES, MATELAS, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

BRAULT & MARTINEAU

UNE ENTREPRISE DE CHEZ NOUS POUR VOUS!

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM**

**Conditions en magasin.

DESJARDINS PARTENAIRE OFFICIEL DE BRAULT & MARTINEAU

FINANCEMENT accord D Desjardins

10 GRANDS MAGASINS

HEURES D'OUVERTURE Lundi au jeudi 9h à 21h Vendredi 9h à 17h Samedi FERMÉ Dimanche 13h à 17h

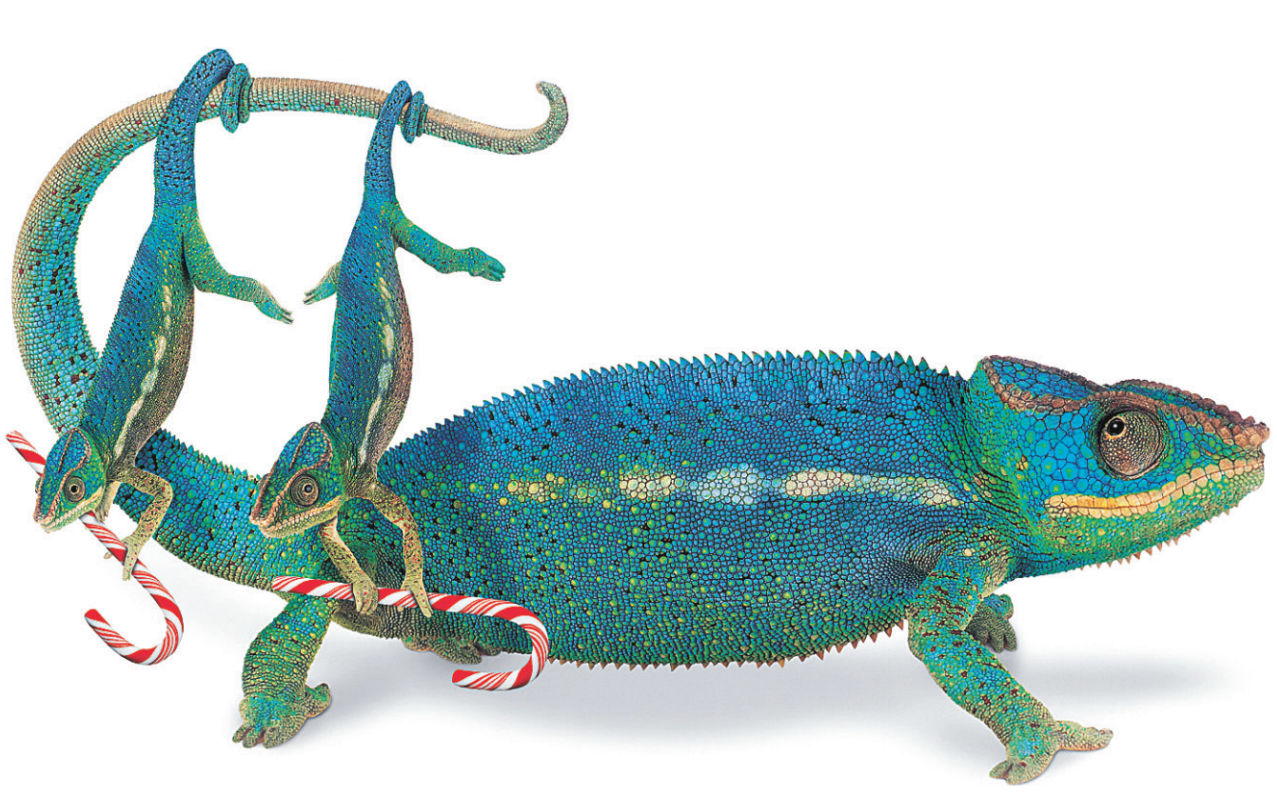
- » **BROSSARD** Tél. : (450) 619-6777 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
- » **KIRKLAND** Tél. : (514) 697-9228 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
- » **LAVAL** Tél. : (450) 682-2516 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
- » **ROCK FOREST** Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
- » **SAINT-LÉONARD** Tél. : (514) 254-9455 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
- » **GATINEAU** Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 500, boul. de la Gappe (face aux Promenades de l'Outaouais)
- » **LASALLE** Tél. : (514) 364-6110 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
- » **REPENTIGNY** Tél. : (450) 470-0815 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
- » **SAINT-HUBERT** Tél. : (450) 676-1911 1351, boul. des Promenades (près des Promenades Saint-Bruno)
- » **SAINTE-THÉRÈSE** Tél. : (450) 430-0555 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Offre en vigueur jusqu'au vendredi 31 décembre 2004. Valable aux Centres de liquidation sur les produits avec étiquette rouge seulement. Quantité limitée sur certains articles. †Achat minimum requis de 299 $ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais, ni intérêt débutant le mois suivant votre achat. Conditions en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). ††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS et la TVQ. Conditions en magasin. *Marques et modèles sélectionnés.

www.braultetmartineau.com

3289449A

Le forfait Parlez Famille de TELUS.
Un cadeau qu'ils aimeront partager.



Avec les forfaits Parlez Famille de TELUS :

- Appelez les membres de votre famille gratuitement*
- Partagez beaucoup de minutes incluses
- Obtenez des extras tels que la messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence

2 personnes peuvent partager à partir de
20 $/mois**
pendant un maximum de 6 mois



Achetez un téléphone et obtenez un de ces téléphones GRATUITEMENT†

le futur est simple^MD

TELUS mobilité^MD

3269976A

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com

3269982

FUTURE SHOP · Bureau en gros · La Cabine Téléphonique · TelePlus · Dumoulin · Brault & Martineau · the real Canadian Superstore · Home Hardware · Zellers

Certaines conditions s'appliquent. Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2004 avec nouvelles mises en service seulement dans le cadre d'un forfait Parlez Famille. *Le tarif mensuel inclut jusqu'à 2 500 minutes d'appels locaux d'un sans-fil à l'autre entre les membres inscrits au même compte. †Prix net en vigueur avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. **Les clients qui signent un contrat de 1 an, 2 ou 3 ans dans le cadre du forfait Parlez Famille 100 Week-end obtiendront un rabais de 50 % sur le tarif mensuel courant de 40 $ de leur forfait pendant 2, 4 ou 6 mois respectivement. Taxes, frais d'interurbain, temps d'antenne additionnel, frais d'itinérance, frais pour les services payables à l'usage, redevances d'utilisation mensuelles et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (évolué) en sus. © 2004 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall

Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis

Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest

Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX

Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary

La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin

PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval

Centre Laval

Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest

Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest

SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galeries Rive-Nord

Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

Place Rosemère

Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne

SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain

Place Longueuil

Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

EN BREF

Un enfant reçoit un nouveau coeur

Un garçon de 10 ans, qui vivait avec un coeur mécanique, a reçu un nouveau coeur dimanche. Selon la chirurgienne cardiaque qui a opéré le jeune Richard, la Dre Nancy Poirier, il se porte très bien. Il n'a besoin d'aucune médication pour contrôler ses fonctions cardiaques et artérielles. Le taux de survie des enfants de 10 ans bénéficiaires du programme de greffe cardiaque à l'hôpital Sainte-Justine est de 70 %. Le petit Richard revient de loin. Il y a deux mois, son coeur était en phase terminale. Les spécialistes lui avaient alors implanté un coeur mécanique, une intervention délicate menée pour la première fois à Sainte-Justine. La durée de vie d'un coeur mécanique étant limitée, il fallait lui greffer un nouveau coeur le plus rapidement possible.
Sara Champagne

Trop de jeux de hasard

La plupart des Canadiens sont d'avis qu'il existe trop de jeux de hasard et de maisons de jeu relevant du gouvernement au pays, et que les recettes que l'État en retire ne valent pas les coûts sociaux du jeu, indique un sondage pancanadien. La plupart des personnes interrogées pour le sondage (58 %) estiment que la multiplication des occasions de jeu a entraîné une augmentation du jeu compulsif, indique une étude de la firme de recherche Decima, rendue publique hier. Seulement une personne sondée sur quatre — 23 % — pense que la hausse des revenus fiscaux compense l'impact négatif du jeu. L'achat de billets de lotto demeure, de loin, la forme la plus courante de jeu. En 2002, on estime que 19 millions d'adultes ont parié 11,3 milliards, sous une forme ou une autre, soit quatre fois les 2,7 milliards qui étaient dépensés aux mêmes fins il y a 10 ans.
Presse Canadienne

Bonhomme Carnaval est syndiqué

Le Carnaval de Québec a diffusé en douce un communiqué pour annoncer en fin de journée, hier, que le Bonhomme Carnaval et sa suite appartiennent désormais à la section 503 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ). Peu loquace, le président du Carnaval de Québec, Yvon Hudon, s'est borné à dire que Bonhomme et ses sbires se contentaient d'exercer un droit « reconnu à n'importe quel travailleur ». Selon lui, une quinzaine d'employés seraient concernés. Quant au contenu de la future convention collective, il refuse d'en dévoiler les détails. Certains loustics se demandaient, hier, si la syndicalisation du Bonhomme ne risquait pas de donner des idées au père Noël...
Presse Canadienne

Capotage

La Sûreté du Québec croit qu'un bris mécanique aurait causé le capotage d'un train routier qui transportait 46 000 litres de vieille huile à moteur sur l'autoroute 20 est, à la hauteur de Saint-Louis-de-Blandford, hier matin. Une partie du chargement — entre 8000 et 12 000 litres — s'est répandue sur la chaussée, forçant la fermeture du principal axe routier du Québec. La cargaison était destinée au chauffage de serres dans la région du Saguenay.
Presse Canadienne

SOLDE
JUSQU'À -50%
caban
la boutique de vie moderne
MONTRÉAL
777 RUE SAINTE CATHERINE OUEST
visitez caban.com
3281660A

Dorénavant

~~Bientôt~~, le monde entier connaîtra les paroles de « Ô Canada! »



Thomas Grandi
Double médaillé d'or, Slalom géant hommes
Alta Badia, Italie et Flachau, Autriche

Le 19 décembre 2004, Thomas Grandi est devenu le premier Canadien dans l'histoire à remporter une course de slalom géant hommes à la Coupe du monde. Deux jours plus tard, il a répété son exploit.

Félicitations Thomas pour vos deux médailles d'or successives!

À titre de fière commanditaire de l'Équipe canadienne de ski alpin, la Banque CIBC est heureuse de fournir les ressources dont nos athlètes ont besoin pour être les meilleurs au monde.

CANADA ALPINE SKI ALPIN TEAM / ÉQUIPE

CIBC

Pour ce qui compte dans votre vie

Le logo CIBC et « Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques de commerce de la Banque CIBC.

3281831A

POLITIQUE

FORUM DES GÉNÉRATIONS

Les étudiants rentrent dans le rang

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Après avoir claqué avec éclat la porte du Forum des générations du gouvernement Charest en octobre dernier, les étudiants sont rentrés dans le rang.

Le président de la Fédération étudiante universitaire, Pier-André Bouchard St-Amant, a accepté de prendre part aux travaux d'une équipe de travail qui, dans la foulée du Forum des générations, doit examiner des pistes pour assurer le maintien de services éducatifs de qualité au Québec.

« Ce n'est pas un forum des générations, mais des déceptions. Ce n'est clairement pas à l'avantage de la génération montante. C'est un forum qui sert à gérer des groupes sociaux, et nous, se faire gérer, on n'aime pas ça », avait pourtant déclaré le président de la FEUQ lors de sa sortie fracassante du Forum des générations en octobre.

Le gouvernement Charest a finalement rendu public le nom des présidents ainsi que celui des quelque 90 personnes formant les huit équipes de travail qui devront donner suite aux travaux du Forum des générations d'ici l'été prochain. Une majorité d'entre eux avaient d'ailleurs pris part à la rencontre au sommet convoquée par le gouvernement.

Le président du conseil de BMO Nesbitt Burns, Jacques Ménard, dirigera les travaux de l'équipe qui doit réfléchir à la pérennité du réseau de la santé et des services sociaux, tandis que le maire de Sherbrooke, Jean Perreault, présidera le groupe qui se penchera sur la prévention chez les jeunes.

Six autres équipes devront soumettre dès février un rapport l'étape avant de conclure leurs travaux en juin sur les sujets suivants : le développement de l'école communautaire, des services éducatifs de qualité, la gestion du régime québécois d'assurance parentale, la participation des aînés à la société, la compétitivité des entreprises et l'innovation sociale ainsi que la reconnaissance des diplômes obtenus à l'extérieur du Québec.

Le grand absent de ces groupes de travail est le président de la FTQ, Henri Massé, même s'il avait pourtant assumé un rôle très actif lors du Forum à la mi-octobre et malgré le fait que ses homologues de la CSQ, Réjean Parent, et de la CSD, François Vaudreuil, participeront aux travaux.

Toutefois, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, sera de l'équipe de travail qui se penchera sur la compétitivité des entreprises et l'innovation sociale. Il y retrouvera Denise Boucher, vice-présidente de la CSN, centrale qui avait pourtant boycotté le Forum du mois d'octobre.

Certains participeront à plus d'une équipe de travail à la fois. Il s'agit notamment du président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, du président de la Fédération des commissions scolaires, André Caron, du président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, et de la présidente du Chantier de l'économie sociale, Nancy Neamtan.

Jérôme-Forget victime de vandales

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – La résidence secondaire de la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, a été la cible de méfaits mardi.

Des individus non identifiés ont placardé les murs et les fenêtres de la résidence d'autocollants aux couleurs de la CSN, en plus de laisser dans la cour des pancartes dénonçant à grand renfort de slogans les politiques du gouvernement, notamment l'introduction des partenariats public-privé (PPP).

Des oeufs ont aussi été lancés contre les murs de la demeure située à Saint-Donat, dans les Laurentides.

Mme Jérôme-Forget, qui n'était pas à son chalet au moment où les actes ont été perpétrés, a condamné ces méthodes d'intimidation.

Mme Jérôme-Forget presse également la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, de rappeler ses troupes à l'ordre.

L'Ordre des pharmaciens ne porte pas plainte contre Julie Boulet

MARC ROCHETTE
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES – À deux jours de Noël, la ministre Julie Boulet a reçu un cadeau inespéré alors que le syndic de l'Ordre des pharmaciens du Québec a décidé de ne pas porter plainte devant le comité de discipline relativement à l'octroi de loyers gratuits à des médecins. Cette décision est susceptible d'assurer la survie de la ministre déléguée aux Transports au sein du cabinet Charest.

« Je suis très heureuse qu'on n'ait rien de répréhensible à me reprocher, compte tenu du contexte particulier », a-t-elle commenté hier soir. Celle-ci avait été informée de la décision au cours de la matinée.

Même s'il est d'avis que la conduite de la députée de Laviolette ne soit pas conforme au libellé de l'article 3.05.08 du Code de déontologie des pharmaciens, le syndic Jocely Binet a estimé qu'il n'était ni utile ni souhaitable de déposer une plainte contre la députée de Laviolette.

« Bien que le dépôt d'une plainte disciplinaire ne nécessite pas que la conduite du professionnel ait mis en péril la protection du public, le cas présent en est un où cette protection n'a pas été mise en péril », explique-t-il d'abord dans sa décision.

Ensuite, M. Binet souligne que le loyer gratuit a été consenti par Mme Boulet « dans un contexte particulier, celui du renouvellement d'un bail à un moment où Mme Boulet prend, de façon contemporaine, la décision de vendre sa pharmacie et la clinique qui l'abrite ».

Lors des discussions entreprises avec les médecins en cause, ceux-ci l'ont informée qu'une coopérative de village voisin leur avait offert des bureaux et un service de secrétariat gratuits afin de les attirer dans ce village.

« C'est dans cette conjoncture que Mme Boulet a accepté de consentir, de façon temporaire à ces médecins, une gratuité de loyer jusqu'à la vente de sa pharmacie et de sa clinique, ce qui, pour des raisons administratives, ne fut complétée qu'au mois d'août 2003 », poursuit le syndic. « En raison de ces circonstances, cette conduite ne m'apparaît aucunement être d'une gravité justifiant d'en saisir le comité de discipline », renchérit-il.

Par ailleurs, M. Binet a souligné que Mme Boulet avait pleinement collaboré à son enquête en lui fournissant promptement les renseignements demandés.

« (...) cette conduite ne m'apparaît aucunement être d'une gravité justifiant d'en saisir le comité de discipline. »

« Compte tenu de sa bonne foi évidente, de son professionnalisme et, à mon avis, de l'absence de tout risque de récidive, il m'apparaît que le dépôt d'une plainte n'est aucunement justifié à son égard », insiste le syndic Binet.

Du même souffle, il tient à mentionner que sa décision de ne pas porter plainte dans le présent dossier ne signifie pas qu'une décision semblable serait prise en d'autres circonstances. « Je souligne de nouveau que les faits particuliers du présent dossier m'amènent à la présente décision », a-t-il répété.

Selon le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Jean-Yves Julien, le syndic a effectué son travail en toute indépendance, comme il se doit, et a transmis aux personnes concernées les motifs de sa décision de ne pas porter plainte.

« Le dossier est clos », a lancé Marie-Claude Champoux, attachée de presse du premier ministre Jean Charest, alors que l'opposition officielle a vigoureusement réclamé la démission de la ministre responsable de la Mauricie au cours de la dernière session.

Avez-vous un agent de voyages ?

☐ OUI Bon voyage !

☐ NON Bonne chance !

Nos agents de voyages mettent à votre disposition tout leur savoir-faire et toute leur expertise pour vous proposer une gamme de produits variés qui répondent parfaitement à vos besoins.
Avec Club Voyages, vous pouvez toujours compter sur un professionnel du voyage pour bien vous renseigner et pour vous assurer de bonnes et véritables vacances sans pépin, sans mauvaises surprises.

Mettez toutes les chances de votre côté,
consultez les offres Club Voyages sur la page suivante
et... Bon voyage!

club voyages MC
[Partez sous une bonne étoile] MC

3279703A

visitez www.clubvoyages.com • 102 agences partout au Québec

Détenteur d'un permis du Québec. Club Voyages est membre de Transat A.T. inc.

Deux Québécois accusés d'une fraude de plus de 51 millions US

JUDITH LACHAPELLE

Tous les *silver certificates* américains n'ont pas la même valeur. Ceux de deux hommes de la couronne nord — des faux — pourraient les mener en prison. Ceux de Stéphane Desmarteau et Luc Gonthier ne sont pas mieux reconnus par les autorités américaines. Mais ces dernières ne les ont pas accusés de contrefaçon non plus...

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a annoncé hier le dépôt d'accusations contre deux hommes, Pierre Arcudi, 49 ans, de Blainville, et Denis Perreault, 45 ans, de Sainte-Thérèse. Ils auraient illégalement introduit et comploté dans le but d'introduire au Canada, à partir des Philippines, une somme de 51 006 730 $ en fausses devises américaines.

La somme est exorbitante, mais il faut mentionner qu'elle comprend la valeur de 51 billets de type *silver certificates* de 1 million de dollars chacun. Est-il donc réaliste de penser que les faussaires auraient pu réussir à échanger leurs faux bons américains contre des espèces sonnantes et trébuchantes ? Le gendarme Carol Locas croit plutôt qu'ils auraient pu allécher des victimes en leur offrant d'obtenir ces certificats pour quelques milliers de dollars, une aubaine pour qui croit pouvoir en obtenir la plaine valeur aux États-Unis.

Quelque 2400 $ US ont été saisis sur les lieux de travail de M. Perreault, qui fait face à quatre chefs d'accusation. Six autres pèsent sur M. Arcudi, qui a mis en circulation de la fausse monnaie en déposant plus de 1500 $ US dans une caisse populaire. Les deux hommes s'exposent à des peines d'emprisonnement.

La chasse au trésor suspendue

Luc Gonthier a écouté avec intérêt la nouvelle de la saisie. Lui et son ami, Stéphane Desmarteau, sont engagés depuis un an dans une démarche fastidieuse auprès des autorités américaines pour faire reconnaître 600 *silver certificates* de 1 million de dollars chacun, tous datés de 1928, et découverts par hasard dans un vieux tableau appartenant à M. Desmarteau. Leur histoire, rendue publique l'été dernier, a fait le tour du monde.

La somme est exorbitante, mais il faut mentionner qu'elle comprend la valeur de 51 billets de type *silver certificates* de 1 million de dollars chacun.

« Pourquoi ces gens-là sont arrêtés pour avoir des faux billets alors que nous, on ne nous a pas encore arrêtés ? » demande Luc Gonthier. La GRC est pourtant au courant de leur histoire et a même saisi un de leurs billets au début de l'automne. Mais depuis, plus rien.

Alors, si ce ne sont pas de faux billets, c'est que ce sont des vrais ? La Réserve fédérale (Fed) leur a déjà dit que les *silver certificates* de 1 million de dollars n'existent pas, mais leur a redonné leur billet au lieu de le confisquer. MM. Gonthier et Desmarteau n'en démordent pas : il n'y a pas de comparaison possible, dit M. Gonthier, entre leurs billets et les « vrais faux » certificats qu'ils se sont procurés dans leur enquête.

L'affaire est désormais entre les mains d'avocats. « La Fed a publiquement fermé la porte. Est-ce que c'est définitif ? On ne le sait pas, dit M. Gonthier. Le travail des avocats est de trouver le chemin pour ouvrir la porte. »

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste judith.lachapelle@lapresse.ca

LES *SILVER CERTIFICATES*

Les *silver certificates* sont un vieux type de bons du Trésor émis par la Réserve fédérale américaine jusque dans les années 60. Les faux billets saisis par la GRC dans la couronne nord de Montréal sont datés de 1934. « Il n'y a aucun *silver certificates* de 1 million de dollars qui a été émis en 1934 », précise Carol Locas, porte-parole de la GRC. Les *silver certificate* de Stéphane Desmarteau et Luc Gonthier sont datés de 1928, mais la Fed refuse toujours de les authentifier.

Où voulez-vous aller ?

867$
Cuba • Santiago de Cuba
Club Amigo Carisol 3 1/2 ★
Une semaine, tout inclus, départ 10 janvier
26 milles de récompense AIR MILES MD

1228$
Cuba • Varadero • 8 nuits
Hotel Palma Real 4 ★
Tout inclus, départ 30 décembre
41 milles de récompense AIR MILES MD

1267$
Nicaragua • Managua
Barcelo Playa Montelimar Resort & Casino 4 ★
Une semaine, tout inclus, départ 6 et 13 janvier
43 milles de récompense AIR MILES MD

Programme de financement
Réservez maintenant & payez en 6 versements égaux *

NOLITOUR VACANCES
VACANCES transat

Le seul réseau d'agences qui offre des milles de récompense AIR MILES MD

club voyages MC
[Partez sous une bonne étoile] MC
1-877-7ETOILE

3279705A

Prix excluant 3,50$/1000$ de services touristiques pour la contribution des clients au fond d'indemnisation des clients des agents de voyages. Départs de Montréal, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire, pour des séjours d'une semaine en tout inclus sauf si indication contraire. Les vols sont assurés par Air Transat ou West Jet et les places sont limitées. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 29 décembre 2004. Les rabais réservez-tôt brochures sont inclus dans les prix annoncés lorsque applicables. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Sud de Nolitour Vacances et Vacances Transat. Club Voyages, Nolitour Vacances et Vacances Transat sont membres de Transat A.T. inc. et titulaires d'un permis du Québec. *Certaines conditions s'appliquent, détails en agence.

Un Basque recouvre la liberté sous conditions

NICOLAS BÉRUBÉ

Un juge de la Cour d'appel a décidé hier de libérer sous conditions un des deux Basques emprisonnés à Montréal en attente de leur extradition vers l'Espagne.

Gorka Perea Salazar, qui était détenu depuis le 15 décembre, sera mis en liberté afin qu'il puisse se rendre à ses trois traitements hebdomadaires de physiothérapie. Eduardo Plagaro Perez De Arrilucea devra, pour sa part, demeurer derrière les barreaux.

Leur avocat, Me Pierre Poupart, a qualifié cette décision de « spéciale ». « En application des mêmes critères de droit, le juge a décidé de sortir M. Salazar, mais de garder M. De Arrilucea en prison. Il se base sur les mêmes critères pour arriver à deux décisions différentes. »

M. Salazar doit subir des traitements de physiothérapie à raison de trois séances par semaine. Il a subi un traumatisme crânien au cours d'un accident de bicyclette survenu en juin 2004. Une dizaine de personnalités, dont Luc Picard, Pierre Falardeau et Madeleine Dalphond-Guiral, ont accepté de cautionner les deux hommes.

Par ailleurs, Gorka Perea Salazar allègue avoir été victime de brutalité de la part des gardiens au Centre de détention Rivières-des-Prairies. La semaine dernière, une dizaine de gardiens l'auraient roué de coups parce qu'il demandait à être placé dans la même cellule que M. De Arrilucea. Les deux avocats impliqués dans le dossier, Me John R. Philpot et Me Pierre Poupart, ont écrit au ministre de la Sécurité publique pour réclamer la tenue d'une enquête sur cette affaire.

De Arrilucea, 31 ans, et Salazar, 29 ans, avaient été condamnés respectivement à sept et six ans de prison en mai 1997, pour des incendies survenus en Espagne entre 1991 et 1993. Ils ont toujours affirmé avoir fait ces aveux alors qu'ils étaient torturés.

La Cour suprême du Canada doit se prononcer sur le bien-fondé de la demande d'autorisation d'appel envoyée par les avocats des deux hommes afin d'empêcher qu'ils ne soient déportés en Espagne.

Vol résolu chez Dumoulin Électronique

Moins de quatre jours après un vol de marchandises totalisant près de 400 000 $ à l'entrepôt du magasin Dumoulin Électronique, la police de Montréal a épinglé sept suspects et procédé à deux perquisitions. Samedi dernier, quatre suspects ont séquestré des employés de l'entrepôt situé à Montréal-Nord, avant de s'emparer de matériel électronique. Les enquêteurs du module antigang de la police de Montréal ont effectué une première perquisition, mardi, dans un domicile, rue Orléans, dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, où ils ont arrêté quatre personnes. Hier, les policiers ont perquisitionné dans un domicile rue Salvail, à Laval, et arrêté deux suspects. Des effets volés y ont été récupérés. Un autre individu a été arrêté à Montréal-Nord. Ils devront comparaître aujourd'hui pour répondre à des accusations de vol qualifié, possession d'arme, recel, introduction par effraction et séquestration.

Sara Champagne

FUTURE SHOP®

Deux derniers jours

Heures d'ouverture pour la période des Fêtes
jeudi : 9 h – 21 h vendredi : 9 h – 17 h

ÉPARGNEZ 120$



SONY
FD Trinitron WEGA

Téléviseur de 32 po à écran plat
- Mode DVD panoramique optimal
- Circuits Dynamic focus
- Son BBE haute définition
- Entrées : 1 à composants, 1 S-vidéo et 1 audio-vidéo

32FS120 CodeWEB: 10044912

679,99

ÉPARGNEZ 400$



HITACHI

Téléviseur à projection de 51 po à grand écran compatible à la TVHD*
- Affichage à balayage progressif compatible avec la TVHD
- Lentilles à luminosité élevée et tubes image Super-Contrast II
- Convergence numérique automatisée MagicFocus
- Entrées : HDMI, composants, S-vidéo, audio et vidéo

51F510 CodeWEB: 10046762
*Source TVHD requise

1999,99

ÉPARGNEZ 50$



TOSHIBA
Téléviseur de 24 po à écran plat
- Entrées : 1 vidéo à composants ColorStream, 1 S-vidéo, 3 audio-vidéo
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes • Modulation de la vitesse de balayage
- Télécommande universelle illuminée

24AF44 CodeWEB :10041982

299,99

ÉPARGNEZ 150$



TOSHIBA
Téléviseur à ACL de 14 po à écran plat
- Syntoniseur et haut-parleurs intégrés • Filtre en peigne à 4 lignes • Rapport de contraste de 500 : 1
- Entrées : à composants, S-vidéo et composite

14DL74 CodeWEB: 10046599

549,99

En démonstration dans certaines succursales.
En vente dans toutes nos succursales et en ligne à FUTURESHOP.*ca*.

BAS PRIX GARANTI



99,99

SYLVANIA
Combiné 3-en-1 DVD/CD/magnétoscope
- Lecture MP3 enregistrée sur CD enregistrable et CD ré-inscriptible
- Magnétoscope Hi-Fi à 4 têtes • Entrée audio/vidéo avant
- Sorties : 1 à composants et S-vidéo

DVC845E CodeWEB: 10055187

ÉPARGNEZ 100$



RCA
DOLBY DIGITAL DOLBY SURROUND PRO LOGIC

199,99

Système audio pour cinéma maison
- Système à 400 watts de puissance • Syntonisation numérique
- Égalisateur préréglé avec commande des graves, des aigus et de la balance
- 2 sorties et une entrée S-vidéo

RT2380 CodeWEB: 10046188

ÉPARGNEZ 200$

20 disques GRATUITS (Valeur de 100$. Après remise postale)



394,99

SONY
Lecteur/enregistreur DVD
- Enregistrement DVD+ ou DVD- ré-inscriptibles et - enregistrables
- Fonction « Time Slip » (écoute en différé)
- VCR Plus+MD • Balayage progressif

RDRGX300 CodeWEB: 10045979

mpio

Lecteur MP3 de 128 Mo
- Lecteur portatif genre porte-clé
- Affichage à ACL rétroéclairé
- Compatible aux formats WMA/DRM
- Étui de transport

DMK 128MB CodeWEB: 10046306



119,99



Le cadeau idéal pour les Fêtes
Boîte cadeau incluse

iPod

Apple iPod de 20 Go avec roulette à cliquetis
- Accepte jusqu'à 5 000 chansons
- Anti-saut de 25 minutes
- Écouteurs genre bouton
- Affichage à DEL bleu-blanc

iPod 20GB CodeWEB: 10047970/45



429,99

ÉPARGNEZ 10$



49,99 Ch.

Halo 2 (Xbox) CodeWEB: 10046619

Grand Theft Auto: San Andreas (PS2) CodeWEB: 10041439

Notre garantie des plus bas prix
Nous battrons le prix de n'importe quel détaillant autorisé.
Renseignez-vous en magasin.

Prix et produits en vigueur les 23 et 24 décembre 2004. ‡Taxes applicables sur prix et paiements avant rabais et crédits de programmation.

Si le solde quotidien moyen est de...	250 $	500 $	750 $	1 000 $
...les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de...	5, 92 $	11, 84 $	17, 75 $	23, 67 $
...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de...	8, 90 $	17, 79 $	26, 68 $	35, 57 $

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.†*Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Future Shop. Des frais de cotisation annuels de 25 $ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Un achat d'au moins 99 $ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 35 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation de SDTC. Les taxes sont payables au moment de l'achat.Nous renoncerons à l'intérêt à condition que : (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 28,8 % par année sur les somm en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 90 jours). Pour notre offre de financement de 90 jours, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculésau taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 $ ou de 3 % du monta financé, selon la plus élevée de ces sommes.Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égau aucun intérêt » de 36 mois, un achat minimum de 999 $ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 2 999 $ est requis. Les versements mensuels minimu correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10 $ ou 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes.**POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX:** Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10 $ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus 10 $, nous consentirons un rabais de 10 $ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin. **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les fr d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibil des produits varie selon le magasin. © 2004, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. Toutes références à des épargnes ou des prix soldés ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Future Shop. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Pentium et Celeron sont d marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

3266204A

ÉPARGNEZ 270$



ÉPARGNEZ 270$ APRÈS RABAIS

599.99 L'ENS.

COMPAQ

869,99$ - 208$ économies d'ensemble - 62$ remise postale HP = 599,99 †‡
Remise postale HP sont : 50$ USD = 62$ CA environ.

Système de départ idéal pour la maison

- Intel[MD] Celeron[MD] D 330 • 256 Mo • Disque dur 80 Go • Combiné graveur CD et lecteur DVD

1210 CodeWEB: 10050487 / MV7500 REF CodeWEB: 10034599 / DJ3845 CodeWEB: 10047876
MONITEUR RÉUSINÉ

ÉPARGNEZ 200$



1799.99

hp invent

Gérez vos photos numériques en toute facilité avec ce puissant ordinateur portatif à affichage Brightview[MC]

- Intel[MD] Pentium[MD] 4 avec HT (3,00 GHz) • 512 Mo • 80 Go • Graveur DVD
- ATI Radeon 9000 à 128 Mo • Réseautique sans fil à haute vitesse

ZV5325CA CodeWEB: 10051235/4 TANT QU'IL Y EN AURA LAST

ÉPARGNEZ 130$



469.99

cicero

Moniteur à ACL de 19 po

- Raport de contraste de 450:1 • Brillance de 250 cd/m²
- Temps réponse de 16 ms • Résolution maximale de 1280 x 1024

EV927 CodeWEB: 10050641 TANT QU'IL Y EN AURA

ÉPARGNEZ 40$



79.99

Logitech

Souris laser sans fil MX1000

- Base de chargement rapide
- Nouveaux boutons de contrôle au bout du pouce
- Indicateur de charge lumineux à 4 niveaux
- Puissant dispositif de défilement 931175-0215 CodeWEB: 10050735

ÉPARGNEZ 30$



Lexar

Lecteur portable « JumpDrive Secure » USB 2.0 de 512 Mo

- Tient dans la paume de la main
- Transportez et transférez facilement les données
- Logiciel de protection du mot de passe inclus
- Solide et résistant

JDS512-466 CodeWEB: 10047295

ÉPARGNEZ 30$ APRÈS REMISE

49.99

79,99$ - 10$ rabais instantané
- 20$ remise postale = 49,99‡

ÉPARGNEZ 100$



199.99

hp invent

Imprimante laser monochrome

- Imprime jusqu'à 15 ppm • Sortie effective de 1200 ppp
- Technologie rehaussement de résolution HP
- Cassette avec plateau acceptant 150 feuilles LJ1012 CodeWEB: 10034288

ÉPARGNEZ 30$



199.99

PENTAX

Appareil photo numérique

- 3,2 méga-pixels • Zoom optique de 3x

OPTIO 30 CodeWEB: 10041524

ÉPARGNEZ 20$

Imprimante Epson GRATUITE
(Après remise postale de 100$)



279.99

SAMSUNG

Appareil photo numérique

- 5,1 méga-pixels • Utilise 2 piles AA
- Zoom optique de 3x et numérique de 4x • Affichage ACL de 1,5 po

D530 CodeWEB: 10043547

ÉPARGNEZ 30$



ÉPARGNEZ 30$ APRÈS RABAIS

49.99

SanDisk

79,99$ - 15$ rabais instantané
- 15$ remise postale = 49,99‡

Carte mémoire Compact Flash de 512 Mo

- Stockage de grande capacité

SDCBF-512-768 CodeWEB: 10018811

ÉPARGNEZ 80$



ÉPARGNEZ 80$ APRÈS RABAIS

99.99

Panasonic

179,99$ - 30$ remise postale - 50$ rabais Instantané = 99,99‡

Téléphone numérique sans fil de 2,4 GHz

- Répondeur numérique • Indication vocale de l'appelant et visualisation des appels en attente • Blocs micro/haut-parleurs à la base et sur le combiné • Prise pour casque d'écoute et pince pour ceinture

KKXTG2346S CodeWEB:10040510

ÉPARGNEZ 30$

Comprend 10$ de temps d'antenne prépayé



Bell

Téléphone prépayé Nokia 2275

- Pas de vérification de crédit, contrat ni paiements mensuels
- Tarification d'appels interurbains au Canada ou aux É.-U. au tarif à la minute plus 40¢
- Tarification de 30¢ la minute

2275 CodeWEB: 10053820

49.99

ÉPARGNEZ 200$



TELUS mobilité

Téléphone numérique trimode 1X LG 6070

- Brillant affichage couleur de 65 k
- Composition activée par la voix et aide-mémoire vocal • Images, jeux et tonalités de sonnerie polyphoniques préréglées et à télécharger
- Autonomie jusqu'à 3,3 heures de temps de conversation et 6 jours en mode d'attente

6070 CodeWEB: 10043208/289

Téléphone cellulaire non disponible à Prince Albert et Thunder Bay

PRIX SANS TERME 199.99
ESCOMPTE PROMO SUR TERME –50.00
ESCOMPTE SUR TERME –150.00

ÉPARGNEZ 200$ APRÈS ESCOMPTE

0.00‡

Nouvelle activation exigée sur terme de trois ans. Renseignez-vous en magasin.

3266196A

Livraison GRATUITE tous les jours ⏩ FUTURE SHOP.ca®MD

Certaines conditions s'appliquent. Détails en ligne.

Prix et produits en vigueur les 23 et 24 décembre 2004. ‡Prix et paiements sujets à l'application des taxes calculées à partir des prix avant rabais et crédits de programmation.

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.†*Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Future Shop. Des frais de cotisation annuels de 25 $ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Un achat d'au moins 99 $ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 35 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation de SDTC. Les taxes sont payables au moment de l'achat.Nous renoncerons à l'intérêt à condition que : (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 28,8 % par année sur les sommes en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 90 jours). Pour notre offre de financement de 90 jours, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculésau taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 $ ou de 3 % du montant financé, selon la plus élevée de ces sommes.Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 36 mois, un achat minimum de 999 $ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 2 999 $ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10 $ ou de 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes.**POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX:** Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10 $ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus de 10 $, nous consentirons un rabais de 10 $ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin. **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2004, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. Toutes références à des épargnes ou des prix soldés ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Future Shop. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

Si le solde quotidien moyen est de...	250 $	500 $	750 $	1 000 $
...les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de...	5, 92 $	11, 84 $	17, 75 $	23, 67 $
...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de...	8, 90 $	17, 79 $	26, 68 $	35, 57 $

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Tirer les leçons des prix Citron



fcardina@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

Il est très mal vu de critiquer son prochain au Québec. Surtout que le « bourreau » risque de croiser sa « victime » à l'épicerie le lendemain...

Ce phénomène est manifeste en architecture où il est rarissime qu'un membre de l'Ordre des architectes juge publiquement le travail d'un autre membre. Avez-vous déjà entendu un professionnel dire tout haut ce qu'il pense vraiment du projet de son confrère ?

Heureusement, il y a les prix Citron de l'organisme Sauvons Montréal. Chaque année depuis 30 ans sont ainsi primés des projets mal intégrés à leur environnement ou qui démontrent une méconnaissance désolante de l'architecture et du design.

Mais l'exercice, aussi intéressant soit-il, manque d'envergure et suscite peu d'intérêt dans la population. La conférence de presse n'est pas très courue, le jury n'est constitué que d'une poignée d'experts et le débat public qui devrait s'ensuivre ne vient à peu près jamais. Dommage.

Cette situation saute aux yeux lorsqu'on se compare aux Britanniques, grands spécialistes des coups d'éclat qui incitent la population à s'intéresser à l'architecture.

Il y a 20 ans, le prince Charles a par exemple fait une sortie publique qui fait encore jaser aujourd'hui. Oubliant un instant l'habituelle diplomatie, il a provoqué un tollé devant l'Institut royal des architectes britanniques en qualifiant un projet encore sur les tables à dessin de « furoncle monstrueux au visage d'un ami ».

Passant de la parole aux actes, certains sont allés plus loin comme les producteurs de l'émission de télé réalité *Restauration*. Sorte de croisement entre *Star Académie* et la *Maison Rona*, cette série de la BBC permettait aux auditeurs de sauver un des 21 bâtiments publics menacés de démolition afin qu'il soit restauré.

Une chaîne concurrente a décidé de faire un pas de plus en lançant en 2005 l'émission *Demolition*. L'idée est de demander au public de choisir les bâtiments les plus laids pour ensuite laisser un panel d'experts sélectionner celui qui finira sous le pic des démolisseurs... en direct à la TV.

Imaginons un instant qu'un producteur québécois importe ces idées plutôt que les platitudes habituelles de la télé réalité. À n'en pas douter, le choix des auditeurs provoquerait tout un débat dont l'architecture pourrait amplement profiter.

Surtout si le public choisissait l'erreur la plus monumentale qu'ait connu Montréal, tant sur le plan historique qu'esthétique : la Maison de Radio-Canada...

Un tel concept est toutefois impensable dans notre société tout en douceur et en diplomatie. Mais cela ne signifie nullement que rien ne puisse être fait. D'autant plus que les prix Citron sont déjà une magnifique tribune. Repensons plutôt le concept afin qu'il devienne une vitrine qui suscite davantage d'intérêt et de réflexions.

Il faudrait par exemple associer les universités ainsi que les écoles d'architecture et d'urbanisme en leur accordant de facto une place sur le jury. Cela permettrait d'accroître la crédibilité des prix en étoffant les rangs du panel d'experts.

Il serait aussi pertinent d'accompagner les prix de certaines recommandations, lesquelles pourraient bénéficier autant aux étudiants qu'aux promoteurs et aux professionnels. Il s'agirait d'une sorte de liste des erreurs à ne pas commettre.

Mais peu importe les idées, il est temps de donner ses lettres de noblesses à un exercice dont nous pourrions tous profiter collectivement.

Une grève ratée



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

À quelques heures de Noël, il était particulièrement triste hier de voir les employés de la SAQ dresser leurs futiles piquets de grève sous la pluie. Les grévistes sont convaincus d'être victimes du mépris de leur employeur ; en réalité, ils subissent les conséquences d'une bourde stratégique de leurs représentants syndicaux.

Sur les deux principaux enjeux de cette négociation, c'est la partie patronale qui est en demande, voulant récupérer une partie des concessions faites aux employés de magasins lors de la précédente négociation, durant ce que à la SAQ on appelle « l'ère Frigon ». Le mécanisme d'assignation des employés à temps partiel est le premier de ces enjeux. À l'heure actuelle, ces employés ont une certaine possibilité de choisir parmi les heures offertes par le regroupement de quatre ou cinq succursales auquel chacun d'eux est rattaché. Pour simplifier la gestion et améliorer le service, la SAQ voudrait diminuer cette possibilité de choix : les employés à temps partiel des 88 plus grosses succursales seraient désormais rattachés à un seul établissement.

Puisque la SAQ est en demande, on voit mal l'utilité de la grève.

La société assure que la grande majorité des employés feraient autant d'heures qu'avant.

Second enjeu : le plancher d'emploi des employés réguliers permanents (qui jouissent de la sécurité d'emploi). La convention prévoit le calcul de ce plancher selon le nombre de transactions faites pendant l'année. Plus la SAQ vend, plus le plancher d'emploi monte. La Société voudrait modifier ce mode de calcul de façon à profiter de ses gains d'efficacité. Le plancher actuel, 1250 emplois réguliers permanents, serait garanti.

Dans le premier cas, le syndicat défend un avantage qui permet aux employés à temps partiel d'avoir une maîtrise exceptionnelle de leur horaire de travail. Dans le second, il défend la possibilité, pour ces employés à temps partiel, d'accéder plus rapidement à un poste permanent.

Rien de plus normal, le syndicat joue là son rôle. Ce qui est moins normal, c'est que l'exécutif syndical ait choisi de déclencher une grève générale pour bloquer des demandes patronales. Puisque le patron est demandeur, on voit mal l'utilité du débrayage. Le syndicat se trouvant déjà en position de force, il n'avait qu'à dire éternellement non aux voeux patronaux... jusqu'à ce que la SAQ finisse par offrir un compromis.

Au syndicat, on nous dit qu'on craignait un lock-out une fois la période des Fêtes passée. Une telle appréhension, bien hypothétique, nous paraît un motif fort douteux pour une grève générale. D'ailleurs, on imagine bien mal la SAQ, une société d'État très profitable, décréter un lock-out.

////////////////////////

Il est maintenant clair que le conflit ne sera pas réglé avant le jour de l'An. En plus d'avoir perdu des revenus précieux, les employés se retrouveront le 3 janvier, toujours en grève, avec un rapport de forces considérablement diminué.

Il y aura alors un risque que le conflit ne pourrisse. Afin d'éviter ce scénario, les deux parties doivent dores et déjà envisager les compromis susceptibles de permettre un règlement rapide. Ayant mal joué ses cartes, le syndicat n'aura d'autre choix que de céder du terrain. Pour sa part, la partie patronale serait mal avisée de profiter indûment de sa victoire tactique. Que gagnerait la SAQ d'une gestion théoriquement plus efficace si ses employés rentraient au travail furieux, plus démotivés que jamais ?



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Un hôpital de référence

Le Québec doit avoir la maturité pour examiner sérieusement et sans paniquer un investissement de cette ampleur

HÉLÈNE DESMARAIS
L'auteure est présidente du conseil d'administration de HEC Montréal et présidente et chef de la direction du Centre d'entreprise et d'innovation de Montréal. En 1997, Mme Desmarais a présidé un comité mandaté par la Ville de Montréal et le ministère de la Métropole pour étudier l'industrie de la santé.



Hélène Desmarais

Il n'existe aucun doute pour qui que ce soit que la gare de triage d'Outremont est, parmi les sites disponibles, le seul qui s'inscrive dans une stratégie de création de richesse pour l'ensemble de notre collectivité. Or, Montréal et le Québec n'ont pas les moyens de se priver des retombées économiques du prochain Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Le débat qui fait rage présentement n'accorde pas suffisamment d'importance à cette dimension du projet. À mon avis, opposer un objectif de soins des patients à un objectif de création de richesse collective relève d'une vision absurde et dépassée du rôle de l'État.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal doit être en mesure de jouer pleinement son rôle d'hôpital de référence. Le CHUM est un hôpital de dernière ligne, qui sera doté d'équipements sophistiqués et très coûteux. Un hôpital universitaire comme le CHUM ne se localise pas en fonction de la population d'un quartier, ni même d'une partie de la ville. Pour un hôpital de ce type, c'est son accessibilité en automobile qui est primordiale, que l'on habite à cinq minutes ou à deux heures de route.

Certes, s'il fonctionne dans une langue qui n'est pas celle de la majorité, il est normal qu'il soit situé au coeur de cette communauté. Mais la desserte du CHUM vise l'ensemble de la population de la région métropolitaine, et pour certains types de soins, l'ensemble des Québécois.

Tous les rapports sérieux qui ont été produits confirment que la localisation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal sur le site de la gare de triage d'Outremont est entièrement compatible avec sa mission d'hôpital de référence. La décision doit porter sur un autre enjeu, tout aussi fondamental.

Seul le site Outremont pour le futur CHUM s'inscrit dans une stratégie de création de richesse.

Créer la richesse collective

S'il faut évidemment s'assurer que les grands projets de l'État remplissent leur mission première, il est fondamental de se servir des grands investissements publics comme des leviers de création de richesse. Nous avons construit les grands barrages hydroélectriques dans le but de répondre à nos besoins énergétiques et d'exploiter l'énorme potentiel hydroélectrique dont nous disposons. Mais nous nous sommes efforcés, collectivement, de traduire ces investissements massifs en retombées économiques à long terme. Si bien que nous nous sommes dotés d'un secteur d'ingénierie de calibre mondial. SNC-Lavalin, un de nos fleurons, est là pour en témoigner.

Il existe peu d'occasions pour un gouvernement de décider d'un investissement qui soit aussi déterminant pour une économie que la construction du centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal. Rater ce projet, d'un point de vue économique, c'est faire en sorte qu'il ne représente qu'une dépense, plutôt qu'un investissement structurant.

Il est significatif de constater que plusieurs villes ont entrepris de concentrer en un seul lieu faculté de médecine, hôpital universitaire, centres de recherche public et privé, incubateur d'entreprises et site d'accueil pour des entreprises plus matures.

Même la ville de Paris, qui comporte pourtant bien peu d'espaces non bâtis, a amorcé la construction d'un BioParc de plus de 31 000 m² à proximité immédiate de deux facultés de médecine. Elle compte sur les effets de proximité pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises en sciences de la vie. Et, pour la petite histoire, cette construction se fait sur le site d'une gare de triage.

Depuis trop longtemps, nous refusons de nous servir de nos établissements du réseau hospitalier pour soutenir et accompagner le développement de nos entreprises de technologies médicales. Déjà en 1997, un comité formé par la Ville de Montréal, que j'avais l'honneur de présider, avait recommandé de s'appuyer sur nos centres hospitaliers universitaires pour renforcer le secteur de la santé dans la métropole.

Rôle moteur

Ce constat demeure toujours aussi pertinent. Que ce soit par le biais de BIOQuébec ou encore le Comité des sciences de la vie du Montréal métropolitain, il est clair que les entreprises du secteur demandent à l'État de s'assurer que le CHUM joue enfin un rôle moteur pour que se développent ici une expertise de calibre mondial et une industrie capable de faire concurrence aux grands joueurs américains et européens.

Ma vision est simple : réussir le CHUM exige davantage que construire un hôpital de calibre mondial ; il doit également être un puissant outil de développement économique.

Le Québec doit avoir la maturité requise pour examiner sérieusement et sans paniquer un investissement de cette ampleur. Trop souvent, et encore tout récemment, nous avons préféré sous-estimer les coûts de nos grands travaux, pour ensuite nous apercevoir que ces coûts dépassaient de loin les estimations initiales.

Il nous faut faire preuve de lucidité. Le projet de construire le CHUM sur le site Outremont et d'y relocaliser la faculté de médecine de l'Université de Montréal dans quelques années est un investissement moins risqué que l'alternative du 1000 Saint-Denis et qui entraîne d'importantes retombées économiques.

Tout se passe comme si, dans ce domaine, on ne devait que dépenser, sans réfléchir aux immenses possibilités qu'offre une industrie des sciences de la vie dynamique. Il est plus que temps que ça change.

Et là comme ailleurs, il nous faut nous assurer de mettre en place des dispositifs de contrôle des coûts rigoureux et, au besoin, féroces. Le Québec doit être en mesure de procéder à de grands investissements en toute confiance quant aux prévisions de coûts.

FORUM





PHOTOS IVANOH DEMERS, LA PRESSE©

MENTION PRIX CITRON : Au sujet du Palais des congrès, le jury souligne qu'aucun des nouveaux éléments de la rue Saint-Antoine n'a les qualités d'un bâtiment discret.

De quoi être inquiet

Au-delà des prix Orange et Citron 2004, de nombreuses questions se posent sur l'avenir de l'urbanisme à Montréal



PRIX ORANGE : Avec le Quartier international de Montréal, la métropole a maintenant un quartier urbain moderne qui, au XXIe siècle, ferait l'envie de toute ville, dit le jury.

DINU BUMBARU



L'auteur est directeur d'Héritage Montréal.

En 1974 était attribué le premier prix Citron (les Orange arriveront en 1982). En conséquence, son récipiendaire — l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec construit par le gouvernement face au square Saint-Louis — est aujourd'hui en grande rénovation pour voir, l'espère-t-on, à corriger cette réputation. On verra bien.

Depuis 30 ans, les prix Citron exposent les leçons et mises en garde des réalisations de l'année. D'autres prix saluent l'esthétique pour l'esthétique, l'architecture pour l'architecture. Les prix de Sauvons Montréal attribués par des jurys bénévoles — près de 75 personnes au total depuis 1974 — visent l'éveil des consciences. Ils commentent les gestes qui marquent la réalité urbaine, souvent pour longtemps. Au-delà des explications et des éloges entre experts, la ville et son espace public est le lieu où se mesure vraiment le succès d'un projet ou d'une politique en matière de patrimoine, de construction neuve, d'aménagement ou d'urbanisme.

Six Orange et six Citron

La récolte 2004 compte six Orange — Quartier international de Montréal, Centre CDP Capital ; Plan d'urbanisme de Montréal ; restaurations du cinéma Impérial et de la chapelle du Collège Jean-de-Brébeuf ; TOHU (Cité des Arts du Cirque) — et six Mentions Citron — campus de l'Université de Montréal ; façade sud du Palais des Congrès ; agissements des sociétés para-gouvernementales ; condominisation du monastère du Précieux-Sang ; projets commerciaux sur Saint-Laurent (ancien Warshaw) et sur Saint-Denis (site incendié au sud de Duluth). L'absence de véritable Citron reflète l'observation optimiste que, depuis des années, la médiocrité s'atténue. Par exemple, la mention attribuée à la façade sud du Palais des Congrès tient compte du bienfait urbain qu'apporte la couverture de l'autoroute Ville-Marie dans ce vaste projet qui fut peut-être trop dominé par les entrepreneurs que par les architectes, et de l'amélioration possible (et souhaitable) de cette façade.

Il faudra plus que des miracles pour affronter le séisme sans précédent qui s'annonce

De la cinquantaine de candidatures, le jury 2004 retient certains constats. D'une part, les promoteurs souhaitent de plus en plus participer à l'amélioration de l'espace urbain. Bien qu'il subsiste des « cowboys » — souvent des sociétés publiques — qui agissent aux dépens de l'espace collectif, un nombre croissant de bâtisseurs manifeste une sensibilité aux préoccupations urbaines, culturelles et communautaires. D'autre part, il reste encore beaucoup à faire pour réduire la vulnérabilité du patrimoine et le détournement des principes d'urbanisme.

Trop d'édifices qui, sans être de grands monuments, appartiennent au patrimoine sont démolis grâce aux fuites du système ; par exemple, l'ancienne église méthodiste de Lachine (1907), l'ensemble de la Canadian Steel Foundry (1912) à Mercier ou le Centre de radio-télévision d'Expo (1967) à la Cité du Havre.

Par ailleurs, les sorts du patrimoine religieux, du mont Royal ou du canal de Lachine posent des questions urgentes. Devant le nombre croissant de monastères et de lieux de culte jetés en proies au marché immobilier — par exemple, le Précieux-Sang ou le Carmel, on peut se féliciter de voir les universités de Montréal et Concordia en reprendre certains. Mais il faudra plus que des miracles pour affronter le séisme sans précédent qui s'annonce.

Averties de longue date, les autorités tardent à poser les gestes préventifs ; par exemple, en établissant une fiducie transitoire qui donne à ces biens d'intérêt collectif le temps nécessaire pour que les projets qu'ils méritent puissent naître. Quant au mont Royal, on attend encore que les mesures de protection et de concertation annoncées en février 2003 par la ministre de la Culture et le maire Tremblay soient en place. Protéger la montagne ne tient pas du caprice mais de la nécessité impérative. La même urgence prévaut pour le canal Lachine !

Enfin, on peut s'inquiéter de l'avenir de l'urbanisme à Montréal. Discrètement, la Ville a éliminé son Service de l'urbanisme. Tant de dossiers majeurs sont traités à la pièce, par des processus politisés en arrondissement, sans consultations publiques indépendantes et informées. Le Plan d'urbanisme ou la future politique du patrimoine de Montréal, apportent espoir mais les incertitudes de la défusion accentuées par le silence du gouvernement, inquiètent. Pourtant, ces outils aideront les Oranges à pousser à Montréal.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE©

PRIX ORANGE : le nouveau bâtiment de la TOHU (La Cité des arts du cirque) est plein de charme et de plaisir, selon le jury. Il est situé dans le complexe environnemental de Saint-Michel, l'ancienne carrière Miron.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

MENTION PRIX CITRON : En rénovant l'ancien Warshaw, boulevard Saint-Laurent, la chaîne Pharmaprix a créé une vitrine criarde. La qualité des matériaux et des finis, la forme et l'arrangement de la ligne du toit sont inacceptables, constate le jury.

FORUM

Merci en grand !

Les Grands Frères Grandes Soeurs du Québec, l'émission *275-allô/ados-radio* et *La Presse* ont lancé cet automne un concours d'écriture pour les jeunes de 9 à17 ans invitant ceux-ci à produire un texte soulignant la complicité vécue avec un adulte, un modèle représentatif qui a joué un rôle important dans leur vie. Les jeunes devaient décrire cette relation d'amitié qui leur a permis d'éveiller une passion, de réaliser un rêve, de découvrir un talent, de s'épanouir pleinement et de dire à cette personne spéciale : « Merci en grand ! » Inspiré par les activités des Grands Frères Grandes Soeurs du Québec (GFGSQ), le concours visait à sensibiliser les jeunes à l'existence et aux bienfaits du mentorat. Près de 1300 jeunes ont répondu à l'invitation de l'animatrice Valérie Letarte, de la radio de Radio-Canada. *La Presse* publie ici les plus beaux témoignages reçus.



PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE©

Mahnaz Jan-Ali

La force de la volonté

Je me souviendrai toujours de ce professeur. En effet, c'était un drôle de personnage ; elle savait savourer chaque instant de la vie à sa manière et ce, sans jamais s'inquiéter des préjugés des autres. Cette année-là, j'ai décidé de prendre des cours de danse. Jusqu'à la deuxième étape, plus le temps passait dans les cours de danse, plus je trouvais des façons de faire rire de moi. Cela n'avait même pas pris un mois pour que je devienne le clown de la classe et tous se régalaient de me voir tomber en faisant de simples échauffements. Comme on le dit si bien, tout a une limite, alors, j'avais décidé de déclarer forfait à la troisième étape et planifiais quitter ce cours quand mon professeur me demanda de la rencontrer après l'école. Durant cette rencontre, elle me raconta sa vie, ses défauts, ses échecs en danse et elle me demanda : « D'après toi, comment cela se fait-il que je sois professeur de danse malgré deux échecs ? Eh bien c'est grâce à ma volonté... »

La volonté, dans le dictionnaire, on la définit comme étant la faculté de se déterminer librement à accomplir ou non certains actes. Je compris aussitôt que si j'aimais la danse, je n'avais aucune raison de détruire cette passion pour des raisons aussi simplistes. Ainsi, de 16h à 18h, elle m'aida à m'améliorer et, pour la première fois, je me sentais bonne malgré mes nombreuses erreurs, parce que je me répétais mentalement : « Je suis capable, je suis capable... »

Mahnaz Jan-Ali
Brossard

Une amie, une complice

La personne avec qui je suis complice c'est Aline. Aline est ma famille d'accueil depuis plus de cinq ans maintenant. Quand je fus placé chez elle, j'avais huit ans et j'en ai maintenant treize. Au début, c'était difficile, car je m'ennuyais de mes parents et de mes amis. J'ai dû changer de quartier et d'école.

Chez moi, j'étais habitué à me débrouiller seul. Avant, je rentrais et je sortais quand je voulais.

Avec Aline, c'était beaucoup plus sévère. J'avais l'impression qu'elle me surveillait tout le temps et qu'elle m'empêchait de faire ce que je voulais. Je me disais tout le temps : « Ce n'est pas ma mère ! »

Maintenant, c'est différent car je réussis mieux à l'école et je fais plein d'activités (scoutisme, natation, soccer, etc.). Aline est toujours là pour m'écouter et m'encourager quand j'ai des problèmes. Elle me donne des conseils pour parler aux filles et ça marche. Je ne dis pas que c'est toujours facile d'écouter et de respecter les règles de la maison, mais je sais que c'est pour mon bien. Les adultes qui m'entourent me trouvent responsable et je m'occupe souvent des plus jeunes que moi.

Je voudrais dire à tous les enfants qui sont en famille d'accueil de ne pas en vouloir à leur nouvelle famille. Même si j'aime toujours mes parents, je considère que j'ai été chanceux de croiser Aline sur ma route. Aujourd'hui, je pense encore qu'elle n'est pas ma mère, mais je sais que je pourrai toujours compter sur elle. C'est une amie, une complice !

Stéphane Boulanger
Montréal



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE©
Stéphane Boulanger et sa « mère » Aline St-Arnaud.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE©

Bénédicte Bérubé

« Tu m'as ouvert le monde... »

Chère Gisèle,
Il s'en est passé des années et je t'ai toujours gardé en mémoire. Tu es une des seules enseignantes à ne pas avoir craqué avec le petit démon que j'étais et Dieu sait combien de bêtises j'ai faites dans ta classe. Mais la chose dont je te suis la plus reconnaissante c'est de m'avoir donné cette passion si forte de la lecture en prenant le temps chaque soir, vers la fin de l'année, de m'apprendre à lire. Depuis, si tu me voyais dévorer des livres de cent, cinq cents ou même mille pages ! M'évader dans des mondes inconnus, plonger littéralement dans des aventures fantastiques.

Gisèle, je me rappelle qu'à chaque réussite j'avais droit à une belle roche ou à des collants (Eh oui ! Il faut toujours une carotte au bout du bâton). J'en ai préservé une de tes roches, elle représentait la mer, les dunes de sable. Dans ses reflets, je crois encore te voir.

On le sous-estime parfois, mais la lecture est une porte qui nous ouvre le monde et voilà ce que tu as fait... Tu m'as ouvert le monde...

J'ai grandi maintenant. Je ne fais plus baver mes professeurs. Non, je suis plutôt tranquille mais tu sais bien que ce ne sera pas pour très longtemps. Jamais je ne te remercierai assez pour le temps que tu m'as consacré mais sois assurée que tes efforts n'ont pas été vains et que toujours je porterai la flamme que tu as allumée en moi.

Ta petite Bénédicte,

Bénédicte Bérubé
Longueuil

Les valeurs de papi

Mon complice fut mon grand-père maintenant décédé. Mon papi et moi étions très souvent ensemble, enfin dès que nous le pouvions. Mon papi était un ami, un parrain, un oncle, un confident. Il m'encourageait dans tout ce que je faisais et il était là quand j'avais le coeur gros. Il m'a transmis son goût d'aider les autres et son amour de la justice. Il m'a appris à m'aimer comme je suis et à pardonner à mes parents biologiques leur absence dans ma vie. Il m'a gâté comme tous les papis, mais ses cadeaux étaient simples et remplis d'amour. Tout ce qu'il pouvait faire pour moi, il le faisait et il y a des mots que je n'oublierai jamais, qui furent prononcés lors de l'enterrement de mon papi « il a vécu pour vous, car sinon il serait déjà mort ».
Je remercie mon papi chéri de m'avoir aidée comme il l'a fait. Sans lui je n'aurais pas toutes ses belles valeurs au fond de mon coeur.
Merci papi pour tout !

Jennifer Sarrazin
St-Paul

À ma mère, que je chéris tant

L'écriture n'est-elle pas le meilleur moyen pour décrire les sentiments que nous ressentons envers une personne ? À travers ce texte, je vais vous parler de ma mère. Ce n'est guère original me direz-vous. Mais pour moi ce l'est. Car chaque mère est différente.
Je la remercie pour son soutien. Mais pas n'importe quel soutien, mais bien pour son soutien à m'aider à vaincre ma maladie : la fibrose kystique.
Une maladie qui atteint les poumons et réduit l'espérance de vie de moitié. Son soutien m'a grandement touché le coeur. Elle m'a toujours encouragé à regarder vers le haut, jamais vers le bas. N'est-ce pas la douce voix maternelle qui nous motive le plus ? Elle et moi avons ensemble, passé à travers une multitude d'épreuves. Opérations, traitements et hospitalisation ne sont que quelques exemples. Nous avons pris dans nos mains les marteaux pouvant casser les murs qui se dressaient devant nous. Sa ténacité nous a permis de traverser les épreuves malgré les pleurs, les joies et les peurs que nous avons vécus et que nous vivrons encore.
Tout cela n'aurait pas fonctionné sans sa compréhension. Je crois que ce ne sont pas toutes les mères qui acceptent de vivre une épreuve comme celle-ci. Parfois j'ai des remords et, à ce moment-là, je voudrais embrasser mille fois ma mère. Je ne vois pas à qui d'autre je pourrais transmettre de si chaleureux remerciements.
« Maman, je te remercie. »

Miguel St-Louis
St-Amable

L'espoir de madame Thérèse

Je m'appelle Annie. J'ai 14 ans et je viens de la Chine. Je suis arrivée à Montréal avec mes parents, il y a six ans. J'étais une fille très timide et renfermée, mais j'avais l'espoir de m'adapter et d'apprendre le français. J'aimerais remercier madame Thérèse pour m'avoir permis de découvrir la langue et la culture du Québec.
Depuis trois ans, madame Thérèse joue un rôle très important dans ma vie. Tout d'abord, elle m'a donné des cours de français et m'a aidée à améliorer mes notes scolaires. Malheureusement, mes résultats n'augmentent pas à mon goût. Madame Thérèse, elle, ne perd pas espoir et continue à m'enseigner.
En plus de la grammaire et de la lecture, elle me fait connaître les noms des légumes et des fruits en me les montrant au marché ou à l'épicerie. Elle m'invite à la pêche, au théâtre, au cinéma, au Biodôme et dans les musées pour que je développe mon vocabulaire. Elle m'a aussi montré à me servir des ustensiles et me fait goûter toutes sortes de mets pour que je me fasse une idée du Québec.
Enfin, je voudrais remercier madame Thérèse pour sa patience, car quand j'ai des problèmes ou que j'ai besoin de renseignements, je l'appelle. Elle est toujours là pour moi. Elle est devenue une amie, une complice. C'est pourquoi je veux lui dire Merci en Grand !

Annie Feng
Montréal

À vous, chers parents...

Quand je suis venue au monde, mes parents ne m'ont jamais prise pour un bébé, mais bien comme un être qui peut prendre des responsabilités. J'ai toujours grandi dans ce sentiment ; j'ai toujours pu prendre mes responsabilités à coeur et donner aussi mon opinion face aux choses... J'ai aussi grandi dans la loyauté, alors j'ai appris la justice. J'ai grandi dans l'approbation, alors j'ai appris à m'aimer. J'ai grandi dans l'acceptation et l'amitié, alors j'ai appris à trouver l'amour dans le monde même s'il y a des guerres et des massacres. J'ai grandi dans la sécurité, alors j'ai appris à avoir foi en moi et aussi dans les autres. J'ai grandi dans l'encouragement, alors j'ai appris à être confiante. J'ai grandi dans la motivation, alors j'ai appris à me faire valoir. Maintenant, je suis une fille qui aime la vie, qui aime les gens, car mes parents m'ont donné tout l'amour qu'ils avaient pour qu'à mon tour j'apprécie le monde. Je pense qu'ils ont bien fait leur travail et j'espère aussi que j'en ferai autant pour mes propres enfants ! Je vous remercie, Yves et Sylvie de m'avoir donné la joie de vivre pendant toutes ces belles années et je ne suis pas inquiète pour les années qui vont suivre !

Julie-Anne Letarte Cloutier
Montréal

Un grand merci à Nelson !

La personne que j'aimerais remercier plus spécialement aujourd'hui est quelqu'un qui travaille à l'école Étoile filante. Il se prénomme Nelson et c'est un intervenant auprès des élèves pendant et après les cours. Il est très important actuellement dans ma vie scolaire et voici pourquoi. D'abord, c'est dans l'amélioration de mes travaux scolaires qu'il m'est le plus utile : il me donne des trucs pour les terminer à temps. J'ai un système de fiches avec des codes de couleurs et il me rencontre au bout de la semaine pour voir comment j'ai géré mes activités. Il me suggère de m'isoler dans des endroits calmes, pour mieux travailler et réfléchir, afin de mieux performer. Nelson m'aide aussi à régler mes conflits avec mes camarades ou avec des adultes. Par exemple, une animatrice du service de garde nous a punis, deux de mes amis et moi, parce que nous parlions pendant qu'elle expliquait les règlements d'un jeu. Pourtant, tout le monde parlait. Je trouvais que ce n'était pas juste. Nelson nous a proposé une démarche pour que l'on puisse s'expliquer avec cette animatrice. Nelson m'a également encouragé à m'améliorer au basket-ball, à développer des stratégies pour déjouer l'adversaire. Pour toutes ces raisons que je viens d'énumérer, je remercie Nelson. Grâce à lui, ma vie à l'école Étoile filante est plus agréable.

Gabriel F. Racine
Montréal

VENTE D'ENTREPÔT en magasin

Épargnez jusqu'à 75%

Maintenant ouvert au Complexe Desjardins et Place Rosemère

Il ne reste plus que 2 jours avant Noël

WEXFORD STEEL

Le tire-bouchon original à prise douce
Ouvre bouteille de vin
avec coupe aluminium

Achat spécial !
Juste à temps pour la saison des réjouissances et des remises de cadeau.

LES PLUS BAS GARANTI! PRIX EN VILLE

PRIX BENIX **15.00$**
Prix comparable ~~89,99 $~~

Fabriqué en France
Verre à vin
PRIX BENIX **3.49$** ch.
Prix comparable ~~7,99 $~~

LES PLUS BAS GARANTI! PRIX EN VILLE

Carafe à vin
« Toscani »
PRIX BENIX **9.99$**
Prix comparable ~~24,99 $~~

Ensemble à fromage 4 morceaux
incluant planche en bois et 3 couteaux
PRIX BENIX **9.99$**
Prix comparable ~~39,99 $~~

Ensemble à trempette
« Tuscany » 2 pièces
PRIX BENIX **19.99$**
Prix comparable ~~49,99 $~~
Joshua Maxwell studio

CUISINE INTERNATIONAL

Pierre à pizza
15 po, 3 pièces
PRIX BENIX **10.00$**
Prix comparable ~~29,99 $~~

Ensemble de 6 assiettes à hors-d'oeuvre
PRIX BENIX **14.99$**
Prix comparable ~~39,99 $~~

Plat de service
en porcelaine et fer forgé « Epoca »
PRIX BENIX **17.99$**
Prix comparable ~~69,99 $~~

Simplement pointez la flèche sur un type de cocktail pour obtenir la liste des ingrédients

Mélangeur à cocktail
" Spin-a-drink " en acier inoxydable 18/10
PRIX BENIX **29.99$**
Prix comparable ~~69,99 $~~

Renne plaqué argent
avec 6 chandelles
Hauteur totale 12 po.
PRIX BENIX **24.99$**
Prix comparable ~~69,99 $~~

LES PLUS BAS GARANTI! PRIX EN VILLE

Ensemble à trempette
en verre 2 pièces
12 " de diamètre
PRIX BENIX **6.99$**
Prix comparable ~~14,99 $~~

Ensemble de bol à punch en verre de 27 pièces
PRIX BENIX **14.50$**
Prix comparable ~~39,99 $~~

Joshua Maxwell home
Porte chandelle
en verre et avec support en fer forgé 18 po
PRIX BENIX **29.99$**
Prix comparable ~~79,99 $~~

Chandelle de jardin
Incluant 3 chandelles, perles de verre et support en verre de 8 po.
PRIX BENIX **14.99$**
Prix comparable ~~29,99 $~~

Coutellerie 72 pc
en acier inox 18/10
Type Solingen
Service pour 12
PRIX BENIX **79.99$**
Prix comparable ~~459,99 $~~

Service de table de 47 pièces
pour 8 personnes, en porcelaine de Chine
« Classique de Noël »
Incluant : 8 grandes assiettes, 8 assiettes à salade, 8 bols à soupe, 8 tasses et soucoupes, plateau ovale, bol à légumes, crémier, sucrier avec couvercle et pot à café
PRIX BENIX **49.50$**
Prix comparable ~~169,99 $~~

LES PLUS BAS GARANTI! PRIX EN VILLE

Jeu d'échec en verres à « Shooter »
Plateau de jeu de 35 cm et 32 pièces d'échec en verres à « Shooter »
PRIX BENIX **15.00$**
Prix comparable ~~39,99 $~~

LES PLUS BAS GARANTI! PRIX EN VILLE

Jeu de Tic-Tac-Toe
PRIX BENIX **7.99$**
Prix comparable ~~24,99 $~~

Pot hermétique à Biscotti
au design européen peint à la main
PRIX BENIX **14.99$**
Prix comparable ~~59,99 $~~

Ensemble à sushi
12 pièces « Matsuri »
incluant
2 assiettes à Sushi
2 bols à riz
2 paires de baguettes
2 porte-baguettes
2 napperons
2 bols à soya
PRIX BENIX **19.99$**
Prix comparable ~~69,99 $~~

Album de photos
bibliothèque finie acajou
Contient 120 photos 4" X 6"
PRIX BENIX **19.99$**
Prix comparable ~~79,99 $~~

Plateau pliant
pour TV/lit
PRIX BENIX **9.99$**
Prix comparable ~~27,99 $~~

Support à magazine
« Alto » en fer forgé
PRIX BENIX **17.99$**
Prix comparable ~~59,99 $~~

Bol à fruit
« Eden »
en verre et fer forgé
Diamètre 13 po. et 6¼ po. de haut
PRIX BENIX **19.99$**
Prix comparable ~~59,99 $~~

Plateau de service à 2 étages
Cortina
PRIX BENIX **29.99$**
Prix comparable ~~89,99 $~~

Moulins à poivre en acrylique
PRIX BENIX **5.99$** à **12.99$**
Prix comparable jusqu'à ~~24,99$~~

Ménagère 3 pièces
« Omega » avec accents et support en acier inoxydable
PRIX BENIX **8.99$**
Prix comparable ~~29,99$~~

Ensemble Wok
anti-adhésif de 3 pièces
PRIX BENIX **9.99$**
Prix comparable ~~24,99$~~

Cuisinart
Cafetière 12 tasses « Brew Central »
programmable en acier inoxydable
PRIX BENIX **97.99$**
Prix comparable ~~119,99$~~
Dans certains magasins

HENRI PHILLIPE

Batterie de cuisine
de 13 pièces en acier inoxydable avec couvercles transparents
PRIX BENIX **99.99$**
Prix comparable ~~119,99$~~

Cafetière
6 tasses Bialetti Moka et mousseur à lait
Fabriquée en Italie
PRIX BENIX **29.99$**
Compare at ~~$69.99~~

Rôtissoire antiadhésive robuste
avec grille (16 po. x 12 po. x 3¾ po.)
PRIX BENIX **39.99$**
Prix comparable ~~149,99$~~

Ensemble de couteaux
15 pièces à manche riveté avec bloc en bois massif
WEXFORD FORGE
PRIX BENIX **49.99$**
Prix comparable ~~149,99 $~~

MEILLEURS PRIX !
Benix & Co. importe directement des manufacturiers outre-mer, sans intermédiaire, et vous fait profiter des économies !

QUALITÉ SUPÉRIEURE !
Nous sommes fiers de vous offrir la meilleure qualité au bas prix ! Personne ne peut offrir une telle qualité à un tel prix !

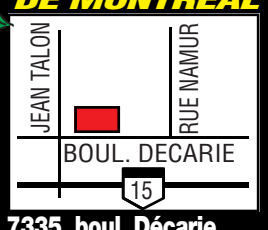
PLUS DE CHOIX !
Avec une sélection de milliers d'articles, Benix est le plus important fournisseur d'articles de marque pour la cuisine, la table et les cadeaux.

PRIX GARANTIS !
Montrez-nous un article identique à un prix plus bas et non seulement nous égalerons le prix, mais nous vous donnerons un rabais additionnel de 10 % !

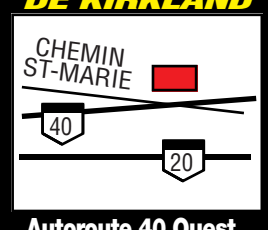
Avec ses 90 magasins partout au Canada, Benix est le leader des marques de qualité pour la maison, à des PRIX IMBATTABLES !

BENIX &CO.

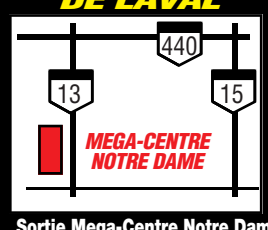
Importateurs d'articles ménagers de qualité

ENTREPÔT DE MONTRÉAL


7335, boul. Décarie,
angle Jean-Talon et métro Namur
Jeudi 10 h à 21 h • vendredi 10 h à 17 h
Jour de Noël Fermé

ENTREPÔT DE KIRKLAND


Autoroute 40 Ouest, sortie chemin Sainte-Marie

ENTREPÔT DE LAVAL


Sortie Mega-Centre Notre Dame
Jeudi 9 h à 21 h
vendredi 9 h à 17 h
Jour de Noël Fermé

ENTREPÔT DE SAINT LÉONARD


6856 Rue Jean Talon E.
Jeudi 9 h à 21 h
vendredi 9 h à 17 h
Jour de Noël Fermé

Montréal Centre commercial Boulevard, Le Faubourg Sainte-Catherine, Les Halles de la Gare • **Saint-Laurent** La place Vertu
Longueuil Place Longueuil • **Dollard-des-Ormeaux** Galerie des Sources • **St-Hyacinthe** Galeries St-Hyacinthe • **Joliette** Galeries Joliette
Saint-Jerome Carrefour de Nord • **Drummondville** Les Promenades Drummondville • **Trois-Rivières** Centre Les Rivières

VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard Interac

3277910A

Limite d'un super spécial par famille, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Super spéciaux disponibles tant qu'il y en aura. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez tôt pour un plus grand choix. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur.

MONDE

Les otages français accueillis en héros

Il n'y a eu ni demande ni paiement d'une rançon, affirme Paris

JOONEED KHAN

C'est en vrais héros que la France, le président Jacques Chirac et leurs proches en tête, a accueilli hier, sur la base militaire de Villacoublay, près de Paris, les journalistes Georges Malbrunot et Christian Chesnot, libérés la veille après quatre mois de captivité en Irak.

Chesnot, 37 ans et journaliste de RFI et de *La Tribune de Genève*, et Malbrunot, 41 ans et journaliste du *Figaro*, d'*Ouest France* et de RTL, avaient disparu le 20 août, avec leur chauffeur syrien, au sud de Bagdad, alors qu'ils se rendaient à Najaf.

L'Armée islamique d'Irak (AIK) avait revendiqué leur enlèvement. Leur chauffeur, Mohammad Al Joundi, avait été libéré en novembre à Fallouja. L'AIK a expliqué la libération des journalistes en indiquant, dans un communiqué, avoir « fait la preuve qu'ils n'espionnaient pas pour le compte des forces américaines » et « apprécié de l'attitude du gouvernement français sur la question irakienne, et celle des journalistes sur la cause palestinienne ».

Frais rasés, le regard étonné, les deux hommes sont descendus sous une pluie fine et dans un froid glacial de l'avion militaire Falcon 900 qui les avait embarqués à l'escale de Paphos, à Chypre, avec le ministre des Affaires étrangères Michel Barnier à son bord.

Ils se sont jetés dans les bras de leurs proches en larmes qui les attendaient sur la piste. Le président Chirac, rentré précipitamment de ses vacances marocaines, était aussi là pour les accueillir, avec plusieurs ministres influents, tous rayonnant de satisfaction face à la fin heureuse d'une prise d'otages irakienne qui a si souvent mal tourné pour d'autres.



PHOTO PATRICK KOVARIK, AGENCE FRANCE-PRESSE

Frais rasés, le regard étonné, les journalistes français Georges Malbrunot et Christian Chesnot, libérés mardi après quatre mois de captivité en Irak, ont rejoint leurs familles hier à la base militaire de Villacoublay, près de Paris.

« Pas de rançon »

Le temps n'était pas aux explications, mais le premier ministre Jean-Pierre Raffarin a assuré un groupe de dirigeants politiques, incluant plusieurs opposants, qu' « il n'y a eu ni demande ni paiement » d'une rançon pour la libération de Chesnot et Malbrunot. Michel Barnier a déclaré dans la soirée qu'un « intermédiaire fiable et sérieux » avait fait parvenir samedi (18 décembre) « une nouvelle preuve de vie » des deux journalistes. C'est « avec cet intermédiaire que nous avons négocié », a dit le ministre, précisant qu'il savait « donc depuis quelques jours que la libération était très proche ».

La ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie s'est engagée, sur *France-2*, à informer « très clairement » les Français sur les conditions de libération des deux journalistes. « Nous avons certaines indications, que nous allons valider avec ce que nous diront Georges et Christian », après qu'ils auront « décompressé un peu, et vu leur famille ».

« Les Français ont le droit de savoir parce qu'ils ont joué un rôle formidable », a ajouté la ministre. Une émission de radio quotidienne et une campagne de presse avaient veillé à ce que Chesnot et Malbrunot ne sombrent pas dans l'oubli. Des personnalités comme Jeanne Moreau et Catherine Deneuve y participaient avec de brefs et fréquents messages. La communauté musulmane de France s'était mobilisée autour du gouvernement pour demander aux ravisseurs de les libérer.

« Pas maltraités »

Une demi-heure à peine après les retrouvailles familiales et les salutations officielles, Chesnot et Malbrunot se sont avancés vers une meute de journalistes et de caméras massée sur la piste de l'aéroport militaire pour une conférence de presse impromptue.

« On n'a pas été maltraités », « on n'a jamais perdu espoir », « on a gardé confiance dans l'action des autorités françaises », ont-ils déclaré, apparemment en excellente santé, en décrivant leurs conditions de détention dans plusieurs lieux différents.

Malbrunot a vivement critiqué la tentative non officielle de médiation en septembre d'un député de la majorité, Didier Julia, qui avait finalement échoué. Cette opération, selon l'ex-otage, « ne mérite que le mépris, car c'était jouer contre la vie de deux compatriotes ».

Le président Chirac a estimé au cours d'une allocution télévisée hier matin que cette libération était due à « l'action responsable et tenace du gouvernement et de l'ensemble des services qui se sont mobilisés avec dévouement et efficacité ».

Après avoir remercié tous les responsables religieux et politiques qui en France et dans le monde ont oeuvré à cette libération, Chirac a réaffirmé que la France « continuerait à opposer une détermination sans faille à toutes les formes de terrorisme ».

Au lendemain de cette issue heureuse, la classe politique et les médias ont exprimé leur joie, mais déjà des interrogations font jour.

« Aujourd'hui, c'est le temps de la joie, du bonheur retrouvé pour les familles et pour les journalistes », a déclaré François Hollande, chef du Parti socialiste, le principal parti de l'opposition, mais pour aussitôt ajouter : « Le temps des explications viendra. »

Les deux ex-otages ont été pris en charge par la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE, services secrets), qui doit les conduire dans ses locaux pour un examen médical, avant qu'ils ne puissent rejoindre leurs familles.

Avec AFP, AFP, Reuters, Le Monde, The Times

Après Abou Ghraib, le scandale de la prison de Guantanamo

D'APRÈS AFP

WASHINGTON — Jour après jour, les militaires américains se voient forcés de publier de nouvelles informations sur des sévices infligés à des prisonniers, de Guantanamo à l'Irak, semblant indiquer que le scandale mondial d'Abou Ghraib n'est que la partie émergée d'un problème généralisé.

Si le processus de cours martiales pour les militaires impliqués dans les sévices de la prison d'Abou Ghraib est déjà largement enclenché, en revanche, des dizaines d'autres affaires sont traitées beaucoup plus discrètement, pour la plupart par de simples sanctions administratives.

La grande organisation américaine de défense des droits civils ACLU affiche sur son site Internet une cinquantaine de documents émanant des services du Pentagone, énumérant les scandales, grands et petits, commis par les militaires américains depuis 2002, presque tous en Irak, mais aussi en Afghanistan et à Guantanamo.

On découvre en vrac, grâce à la loi américaine sur la liberté de l'information, qu'en avril 2003, deux soldats auraient ainsi tué sur ordre un prisonnier de guerre à Camp Bucca, en Irak, Yasiree Ahmes Al-Haddii, accusé notamment de tentative de meurtre et d'émeute.

Cinq mois plus tard à Tikrit, au nord de Bagdad, un soldat a été renvoyé de l'armée avant même l'ouverture d'une enquête formelle sur la mort du détenu Obed Hethere Radad.

Dans une autre affaire, la mort d'Abdureda Lafta Abdul Kareem, un Irakien de 44 ans arrêté à Mossoul le 5 décembre 2003 et mort quatre jours plus tard, des officiers ont annulé une demande d'autopsie, et se sont abstenus de toute enquête.

Parmi les autres méfaits, l'armée a été contrainte par l'ACLU de révéler qu'en juin 2003, sept soldats auraient frappé un Irakien jusqu'à lui fracturer la mâchoire, avant de tirer en pleine ville contre des véhicules et des chiens. En juillet 2003, trois soldats auraient cambriolé une maison de Balad, à 70 km au nord de Bagdad, et cinq mois plus tard un autre aurait volé du Valium et de l'argent à un Irakien à Bagdad.

On apprend aussi des détails sur le scandale d'Abou Ghraib : un policier militaire aurait expliqué que les maîtres-chiens étaient engagés dans un concours, à celui qui pousserait le plus de prisonniers à uriner de peur.

Interrogé, le Pentagone a souligné hier que ces informations provenaient de ses propres services — le signe que « les écarts de conduite ne sont tout simplement pas tolérés », car « notre politique a toujours été et restera toujours de traiter humainement les détenus », selon un porte-parole.

« Ce qu'on voit (dans les documents publiés), c'est que nous menons bien des enquêtes sur toutes les allégations, et que nous faisons rendre des comptes pour les mauvais traitements qui ont pu avoir lieu », a déclaré ce porte-parole, le colonel John Skinner.

Le président George W. Bush pense « que si des mauvais traitements sont cités, il faut prendre ces accusations au sérieux », avait déclaré mardi la Maison-Blanche, insistant sur la nécessité d'enquêtes, de sanctions, et de mesures préventives.

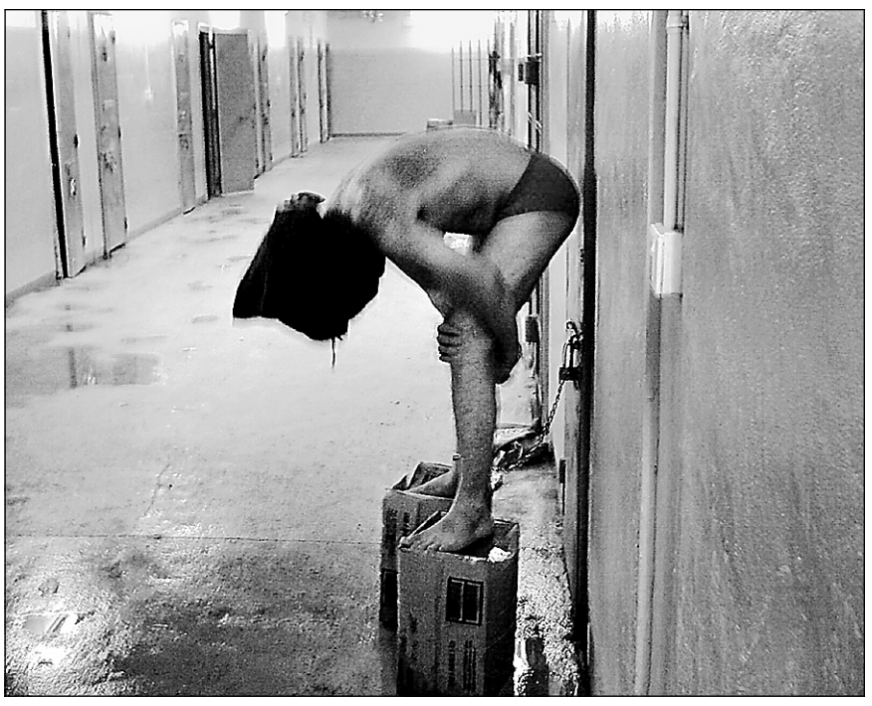


PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Si le processus judiciaire pour les militaires impliqués dans les sévices de la prison d'Abou Ghraib (dont on voit un exemple ci-dessus) est déjà largement enclenché, en revanche, des dizaines d'autres affaires sont traitées beaucoup plus discrètement, pour la plupart par de simples sanctions administratives.

« Mais même pour les affaires qui ont fait l'objet d'une enquête, la question se pose : pourquoi les abus sont-ils si répandus ? » a souligné hier un avocat travaillant pour l'ACLU. « Ce sont les responsables chargés de décider la politique qui ont créé cette culture, dans laquelle les mauvais traitements ne sont pas seulement acceptables, mais dans certains cas encouragés », assure cet avocat, Jameel Jafar, en mettant en cause les responsables du Pentagone.

Le ministère de la Défense insiste toutefois sur la nécessité de relativiser le scandale. « Il faut se rappeler qu'il y a eu plus de 50 000 personnes détenues à un moment ou à un autre, a souligné le colonel Skinner. La vaste majorité des soldats, 99,9 % d'entre eux, font honneur à nos valeurs. »

COURRIELS DU FBI

› « J'ai vu un détenu assis sur le sol d'une salle d'interview, enroulé dans un drapeau israélien, avec de la musique assourdissante et un stroboscope qui clignotait. » (juillet 2004)

› « À quelques reprises, dans les salles d'interview, j'ai vu un détenu aux pieds et mains enchaînés, couché en position foetale sur le sol, sans chaise, ni nourriture, ni eau. La plupart du temps, ils baignaient dans leurs excréments et avaient été abandonnés ainsi pendant de 18 à 24 h. » (août 2004)

› Un agent rapporte avoir vu un détenu abandonné dans une pièce sans ventilation, ni climatisation, alors qu'il faisait près de 40 degrés. « Le détenu était presque inconscient sur le sol, avec une pile de cheveux près de lui. Il avait apparamment arraché ses cheveux pendant la nuit. » (août 2004)

› Plusieurs autres courriels font mention d'autres abus dans les prisons américaines d'Irak. Un agent y a notamment été témoin de strangulation, de détenus battus ou brûlés par un mégot de cigarette dans l'oreille.

Source : American Civil Liberties Union, www.aclu.org

L'attaque de Mossoul était un attentat suicide, selon le Pentagone

« Dans cette guerre, il n'y a pas de ligne de front », affirme le général Myers

JOONEED KHAN

L'attaque contre la base américaine de Mossoul, une des plus meurtrières en Irak avec 22 morts et 69 blessés, était apparemment un attentat suicide, a admis hier le chef d'état-major interarmées américain, le général Richard Myers, lors d'une conférence de presse au Pentagone.

Dans un premier temps, les autorités américaines et des témoins avaient parlé d'une attaque à la roquette ou aux obus de mortier. Mais le groupe Ansar Al-Sunna, lié à l'organisation terroriste Al-Qaeda, avait évoqué « une opération martyre » en revendiquant l'attaque mardi dans un communiqué.

Interrogé sur les conditions de sécurité sur les bases américaines en Irak, le général Myers et le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, présent à la conférence de presse, ont indiqué qu'il était impossible de parer à toutes les attaques.

« Un agresseur peut attaquer n'importe où, n'importe quand, en utilisant toutes sortes de techniques », a déclaré Rumsfeld. Dans cette guerre, « il n'y a pas de ligne de front », a insisté Myers.

Au lendemain de l'attaque, l'armée américaine a lancé hier une chasse aux suspects à Mossoul. L'armée a fermé les ponts enjambant le Tigre dans Mossoul dans le cadre d'une opération destinée à traquer les rebelles. « Nous gardons toujours un esprit d'offensive pour déstabiliser l'ennemi », a déclaré le lieutenant-colonel Paul Hastings.

Dans la soirée, un attentat meurtrier secouait la ville de Mahmoudiyah, dans la zone surnommée « le triangle de la mort » au sud de Bagdad, faisant au moins cinq morts et 20 blessés. Selon un responsable de la sécurité, l'attentat a été commis par un « camion-citerne piégé ».

Dix autres personnes ont été tuées hier dans diverses attaques en Irak. Le chef de la police de la province d'Al-Anbar, point chaud de l'insurrection, a démissionné pour protester contre la réduction du nombre de ses effectifs. Et deux oléoducs alimentant Bagdad ont été endommagés par des sabotages.

Dès hier matin, le réseau ABC avait avancé que l'attaque de Mossoul était le résultat d'un attentat suicide. « Un sac à dos découvert par les enquêteurs sur les lieux et les restes d'un torse montrent que l'attaque a été causée par un attentat suicide », avait affirmé la chaîne.

Si elles concluent à un attentat suicide, les autorités militaires devront expliquer comment un individu, porteur d'une bombe, a pu pénétrer au coeur d'une base américaine en principe très protégée.

Un haut responsable militaire américain en Irak, le général Thomas Metz, avait indiqué plus tôt hier ne pas croire à de possibles complicités dans la base avec les agresseurs.

L'explosion a déchiré une tente où étaient réunis des centaines de soldats américains, de contractants civils américains et des membres des forces irakiennes pour le déjeuner.

Dix-huit Américains, dont 14 GI, trois gardes irakiens et « une personne non-américaine » ont été tués. Par ailleurs, 69 personnes ont été blessées, dont 44 militaires américains et « une personne de nationalité et de profession inconnues ».

Dans la foulée, la multinationale américaine Contrack annonçait hier qu'elle se retirait d'un projet de transport de 325 millions de dollars en Irak à cause des violences. C'est la première compagnie américaine à se retirer complètement d'Irak.

Avec AFP, AP, Reuters, ABC, Al-Jazira

TERRORISME

Chaque famille américaine doit se munir d'un plan d'urgence

D'APRÈS AFP

WASHINGTON – Arrêter de fumer, perdre quelques kilos superflus ? Non, le ministère américain de la Sécurité intérieure appelle chaque famille américaine de se munir d'un plan d'urgence contre le terrorisme dans le cadre de ses résolutions pour la nouvelle année.

« Tous les membres de votre famille peuvent ne pas être ensemble quand survient une catastrophe. Aussi, prévoyez un plan pour vous contacter les uns avec les autres et révisez les choses à faire dans différentes situations », suggère le Ministère sur le site internet **www.ready.gov**.

« Environ la moitié des Américains adultes prennent une ou plusieurs résolutions au nouvel an, comme arrêter de fumer, perdre du poids ou faire de l'exercice. Cette année, le département de la Sécurité intérieure encourage les citoyens à prendre une résolution de nouvel an facile à tenir : créer votre propre plan d'urgence pour votre famille », a affirmé le Ministère dans un communiqué.

« Cela peut bénéficier non seulement à la personne qui prendra cette résolution mais aussi à toute sa famille », insiste le texte.

Le site suggère notamment d'avoir toujours à disposition de l'eau potable et de la nourriture pour trois jours, une trousse de premiers soins et de médicaments indispensables. Le site propose également un fichier à remplir pour mettre toutes les informations nécessaires sur les membres de la famille (nom, prénom, date de naissance, numéro de sécurité sociale, etc.) ainsi que les animaux familiers.

Entre-temps, le chef du Mouvement islamique pour la réforme en Arabie Saoudite (MIRA, en exil à Londres), Saad Al-Faqih, dont les avoirs viennent d'être gelés aux États-Unis pour soutien présumé au réseau terroriste Al-Qaeda, a accusé hier Washington de « chercher à sauver le régime saoudien corrumpu ».

Le secrétariat au Trésor a annoncé mardi avoir gelé les avoirs de Faqih et d'un autre Saoudien, Adel Batterjee, qui dirige une Fondation caritative islamique en Arabie, en raison de leur soutien présumé à Al-Qaeda. Washington a demandé à l'ONU de prendre des mesures analogues à l'encontre des deux hommes. « Les Américains ont recouru à cette action après avoir échoué à convaincre les autorités britanniques de prendre des mesures contre moi. Les Américains cherchent à sauver le régime saoudien corrompu », a déclaré Faqih, en affirmant sa détermination à « poursuivre la lutte pacifique pour provoquer le changement » du régime en place à Riyad.

LE TOUR DU GLOBE

PROCHE-ORIENT

Blair s'en va

Le premier ministre britannique Tony Blair a regagné Londres hier soir après une visite en Israël et dans les territoires palestiniens au cours de laquelle il a annoncé la tenue en mars d'une conférence d'aide aux Palestiniens et il s'est recueilli sur la tombe de Yasser Arafat. Le premier ministre israélien Ariel Sharon et le chef de l'OLP Mahmoud Abbas ont apporté leur soutien à la conférence, mais Sharon a maintenu que son pays n'y participerait pas. Sharon a exigé un « arrêt total du terrorisme » pour appliquer la feuille de route, le dernier plan de paix international. Abbas a condamné une opération de l'armée israélienne qui a fait quatre morts hier à Khan Younès, dans la bande de Gaza. Cela porte à 4640 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, dont 3595 Palestiniens et 970 Israéliens. AFP

CANADA

Réfugiés nord-coréens

Un groupe de 44 Nord-Coréens, réfugiés depuis la fin septembre dans l'ambassade du Canada en Chine, a quitté les lieux pour un pays tiers non précisé après des mois de négociations entre Ottawa et Pékin, ont annoncé hier des responsables à Ottawa. La Chine, qui ne considère pas comme des réfugiés les Nord-Coréens qui séjournent illégalement sur son territoire, avait initialement demandé que ce groupe lui soit remis, une demande que n'avait pas acceptée le Canada. Ces 44 hommes, femmes et enfants, avaient franchi l'enceinte de l'ambassade le 29 septembre. Ils ont tous quitté le bâtiment, a déclaré Sebastien Theberge, porte-parole du ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew, sans indiquer le pays où ils se sont rendus. AFP

CHILI

Décision reportée

La Cour suprême a reporté à une date non précisée sa décision sur le recours des avocats de l'ex-dictateur Augusto Pinochet pour empêcher son arrestation, après la ratification par la Cour d'appel de Santiago du mandat d'arrêt lancé à son encontre pour violation des droits de l'homme. Dans un même temps, l'ancien dictateur (1973-1990) quittait l'hôpital militaire où il avait été admis samedi après un accident vasculaire cérébral. Le responsable de l'équipe d'avocats de Pinochet, Me Pablo Rodriguez, a de nouveau plaidé hier l'impossibilité d'une procédure judiciaire en raison de l'état de santé de son client. Du côté des plaignants, l'un des avocats, Me Hector Salazar, a estimé que le recours, uniquement déposé « pour le spectacle », selon lui, « ne va pas effrayer la Cour ». AFP



ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
878-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack. ROGERS plus ROGERS VIDEO LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004. †Avec le E316, le deuxième téléphone doit être d'une valeur moindre. L'offre de téléphone à 0 $ s'applique dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait Couple et Famille. Des frais initiaux de mise en service, des frais mensuels d'accès au système de 6,95 $ et des frais d'accès au service d'urgence 911 s'appliquent à chaque téléphone. Les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes sont en sus et seront facturés mensuellement. *Les forfaits Couple et Famille sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Jusqu'à 2500 minutes d'appels locaux, 500 minutes d'appels interurbains au Canada et 500 messages texte sortants par mois et par ligne à utiliser entre les membres d'un même forfait Couple et Famille sur le réseau Rogers Sans-fil. **L'offre d'utilisation illimitée s'applique aux nouveaux abonnements de deux ans ou de trois ans pour les forfaits de 20 $ et plus par mois et comprend le temps d'antenne local illimité. ††Le lecteur MP3 sans fil est offert à l'achat d'un téléphone sans fil sélectionné d'une valeur de 49,99 $ ou plus dans le cadre d'un abonnement de trois ans et n'est pas offert à l'achat d'un téléphone secondaire ou avec un téléphone à 0 $. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks et disponible uniquement dans les magasins participants. Le lecteur MP3 peut différer du modèle illustré. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. MCRogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et « VOTRE MONDE. MAINTENANT. » sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

3278685A

3270467

MODÈLE 2005

MODÈLE 2005

EXPLORER SPORT TRAC

AMENEZ-EN DE L'AVENTURE.



EXPLORER SPORT TRAC 2005

Puissant moteur V6 de 4 L développant 205 chevaux • Transmission 4x4 à sélection électronique en marche • 5 places • Jantes de 16 po en aluminium • Radio AM/FM avec lecteur laser • Climatisation • Antidémarrage SecuriLock® • Consoles pratiques au plancher ou au pavillon • Volant réglable avec commandes de programmateur de vitesse • Glaces et verrouillage des portes à commande électrique • Freins antiblocage aux 4 roues • Plateau en préimprégné • Prise de courant de 12 volts à courant continu

359 $ /mois

Location 48 mois*
Mise de fonds de 3 495 $

On pense polyvalence pour que vous pensiez à Ford.

3280837

Ford Motor Company, 100 ANS AU CANADA
ford.ca

Bien pensé

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

3277929A

Photo à titre indicatif seulement. * Dépôt de sécurité de 425 $, mise de fonds de 3 495 $ et première mensualité exigés à la livraison. **Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 80 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. Cette offre s'applique à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Frais de transport inclus. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux véhicules neufs en stock et peut être annulée en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.